



Avec le
soutien
de :



Restitution du Diagnostic Précarité alimentaire en Île-de-France

Lundi 17 avril 2023 de 9h à 12h30

dans le Grand auditorium de la Préfecture de région

INTRODUCTION

Mme Isabelle Rougier, Directrice de la **Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'hébergement et du logement (DRIHL)**

M. Daniel-Georges Courtois, Élu au **Conseil Régional d'Île-de-France**, Délégué spécial à l'évaluation des politiques publiques, à la certification des comptes et la gestion des fonds européens et au Comité évaluation

Mme Isabelle Kabla-Langlois, Directrice de l'**INSEE Île-de-France**

INTRODUCTION

Sophie Lochet, responsable de projet et coordinatrice du diagnostic
à l'**Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa)**

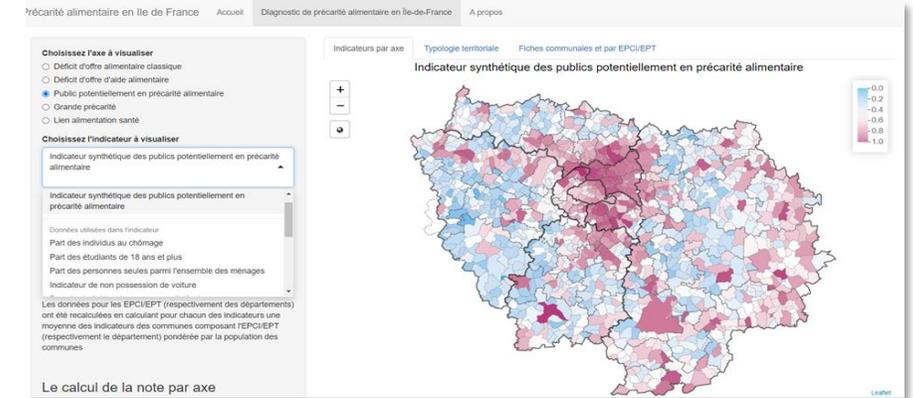
Un diagnostic participatif



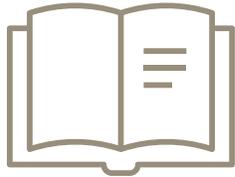
- la méthodologie de diagnostic a été **co-construite et validée** par les **membres du GT5**
- des **focus départementaux** ont été présentés au sein de **l'ensemble des instances départementales de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire** (UD DRIHL et DDETS).
- l'**expertise des personnes concernées** a été mobilisée, notamment via un atelier avec des personnes hébergées pour élaborer des recommandations
- **Trois ateliers consultatifs** ont associé **12 à 40 participants** pour chacune des enquêtes

Le diagnostic précarité alimentaire en Ile-de-France

1 diagnostic de la précarité alimentaire à échelon communal



3 enquêtes thématiques



- L'enquête sur la logistique de l'aide alimentaire
- L'enquête sur les coopérations locales
- L'enquête sur les publics hébergés à l'hôtel avec Action contre la faim

1 document de synthèse,
4 rapports,
1 site internet de mise à disposition des données
8 infographies départementales

Pour commencer ...

- Munissez-vous de votre portable
- Connectez-vous sur www.kahoot.it
- Entrez le code PIN

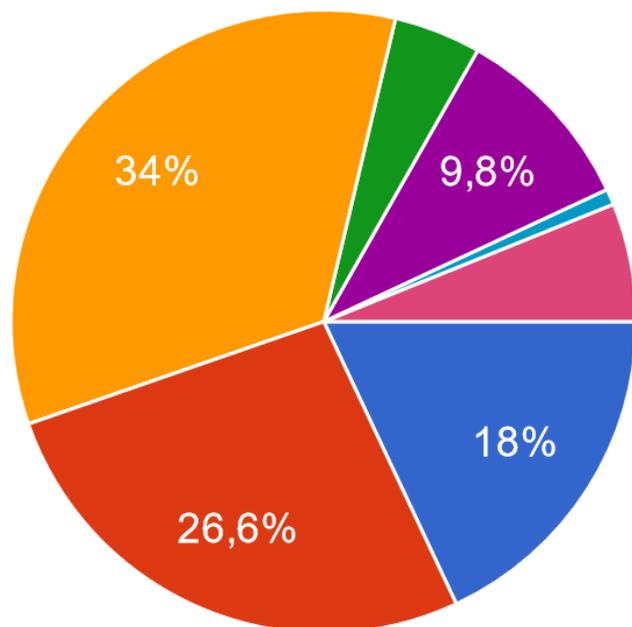
- Ou : scannez le QR Code
- Entrez un pseudo (prénom)
- Commencez!



Inscrits

Participez vous en tant que :

244 réponses



- Etat (central ou déconcentré)
- Collectivité (commune, intercommunalité, département, autre)
- Association ou tête de réseau
- Entreprise ou Fondation
- Recherche
- Personne concernée
- Autre

Programme de la matinée

9h30 - Introduction par la DRIEETS, le CRIF et l'INSEE

10h - Une vision d'ensemble grâce aux **indicateurs communaux de précarité alimentaire du Crédoc** et à l'**enquête «Recourants Aide alimentaire » Insee / Drees**

10h50 - L'enquête « **Logistique de l'aide alimentaire en Île-de-France** »

11h30 - L'enquête « **Alimentation des familles hébergées à l'hôtel** », en partenariat avec Action contre la faim

12h – Une **table ronde sur les Coopérations locales et départementales de lutte** contre la précarité alimentaire

12h15 – **Conclusion** avec Damien Conaré de la Chaire Unesco Alimentation du Monde

Puis, nous vous invitons à **partager un repas** !

UNE VISION D'ENSEMBLE GRACE AUX INDICATEURS COMMUNAUX DE PRECARITE ALIMENTAIRE

Marianne BLEHAUT – directrice du pôle Data&Economie - Crédoc

Les grands objectifs de la cartographie communale

1

Créer une vision d'ensemble partagée de la précarité alimentaire en Île-de-France

- Échelle de la **commune** pour plus de finesse
- **Co-construction** de la méthodologie de mesure
- 5 axes pour considérer le phénomène dans toute sa **complexité**

2

Outiller les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire en Île de France

- Un **site internet** qui centralise les résultats
- Des **guides et groupes de travail** pour faciliter la prise en main et l'utilisation
- Des **fiches départementales** pour une vision globale

3

Favoriser la pérennité des outils et de la méthodologie

- Une **méthodologie** documentée et publiée
- Des indicateurs ancrés dans **l'open data**
- Conditions pour une **mise à jour annuelle**

5 axes pour rendre compte de la précarité alimentaire dans toute sa complexité

Objectiver les risques de santé publique

Santé publique

- > Diabète, maladies cardiovasculaires
- > Prévention : médecins généralistes sur le territoire, population n'ayant pas de médecin traitant

Grande précarité

- > Nombre de personnes sans domicile fixe
- > Nuitées hôtelières



Publics à risque de précarité alimentaire

- > Indicateurs socio-démographiques
- > Dépendance aux aides

Caractériser les publics

Offre alimentaire

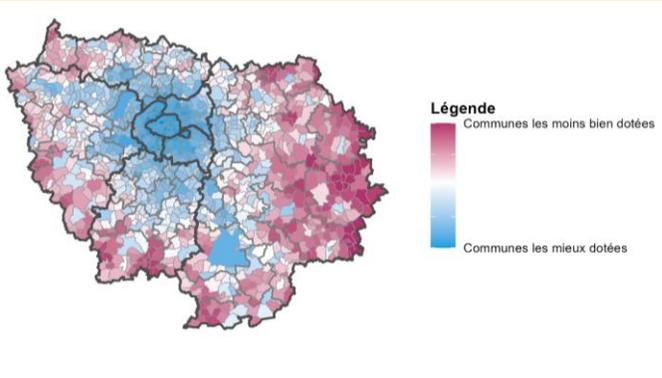
- > Distance aux commerces les plus proches
- > Commerces de proximité : épiceries, boulangeries...
- > Grandes surfaces
- > Marchés
- > CROUS (pour les étudiants)

Offre d'aide alimentaire

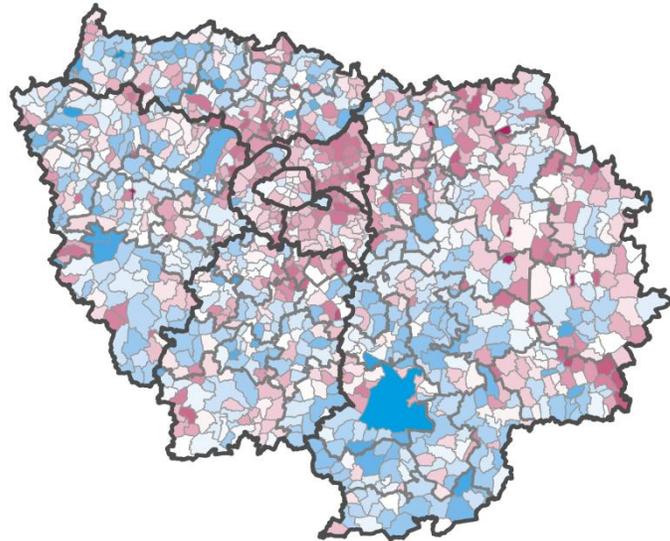
- > Densité des points de distribution
- > Distance au point le plus proche
- > Structures habilités ou non

Caractériser l'offre disponible sur le territoire

L'offre alimentaire

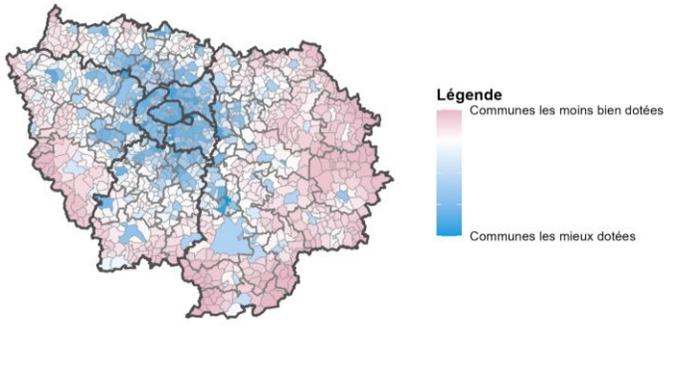


Correction par la densité de population

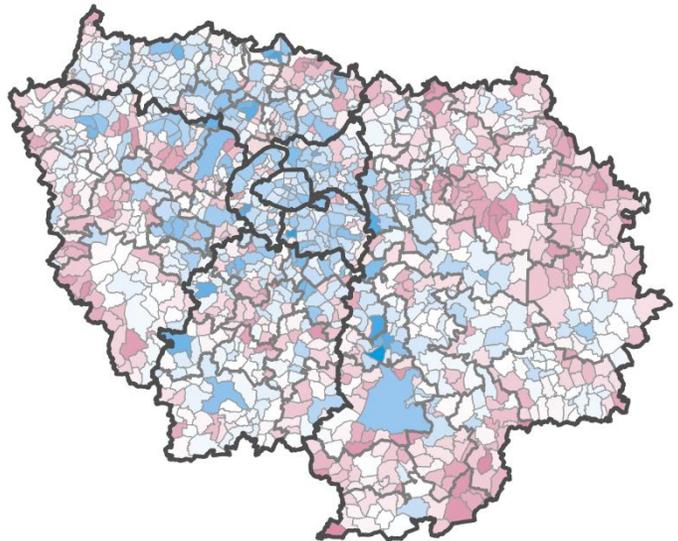


- L'offre alimentaire est très liée à la **densité** de population
- À densité donnée, **Paris** a une offre alimentaire plus importante que les communes de **petite couronne**
- De très importantes **disparités en grande couronne**
- *Variables prises en compte*
 - Distance au marché de plein vent le plus proche, au commerce de proximité le plus proche, à l'hypermarché ou supermarché le plus proche, au restaurant universitaire le plus proche

L'offre d'aide alimentaire

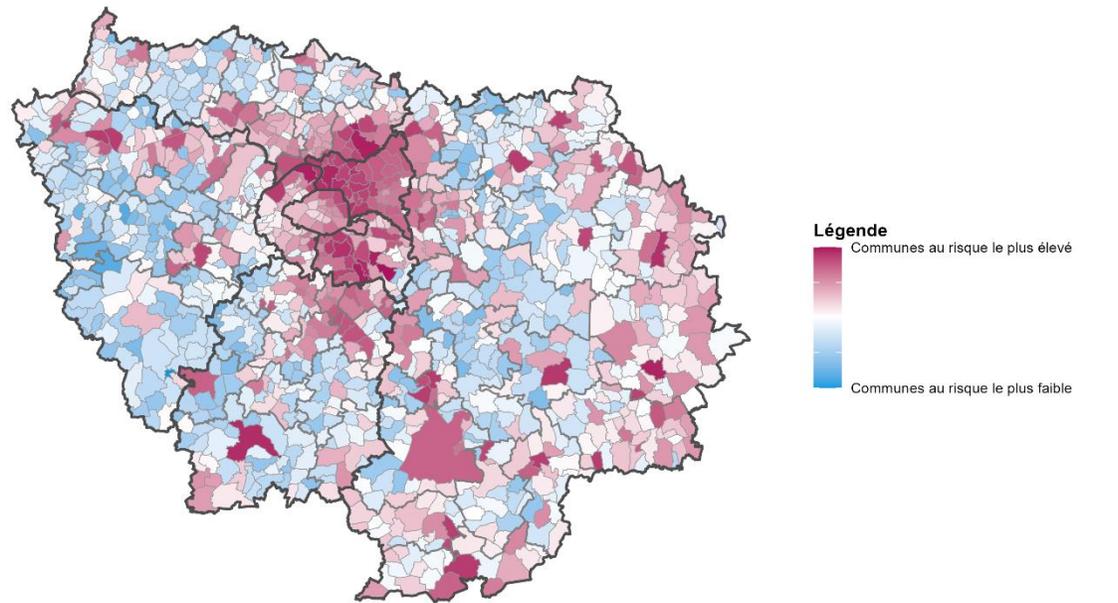


Correction par
la densité de
population



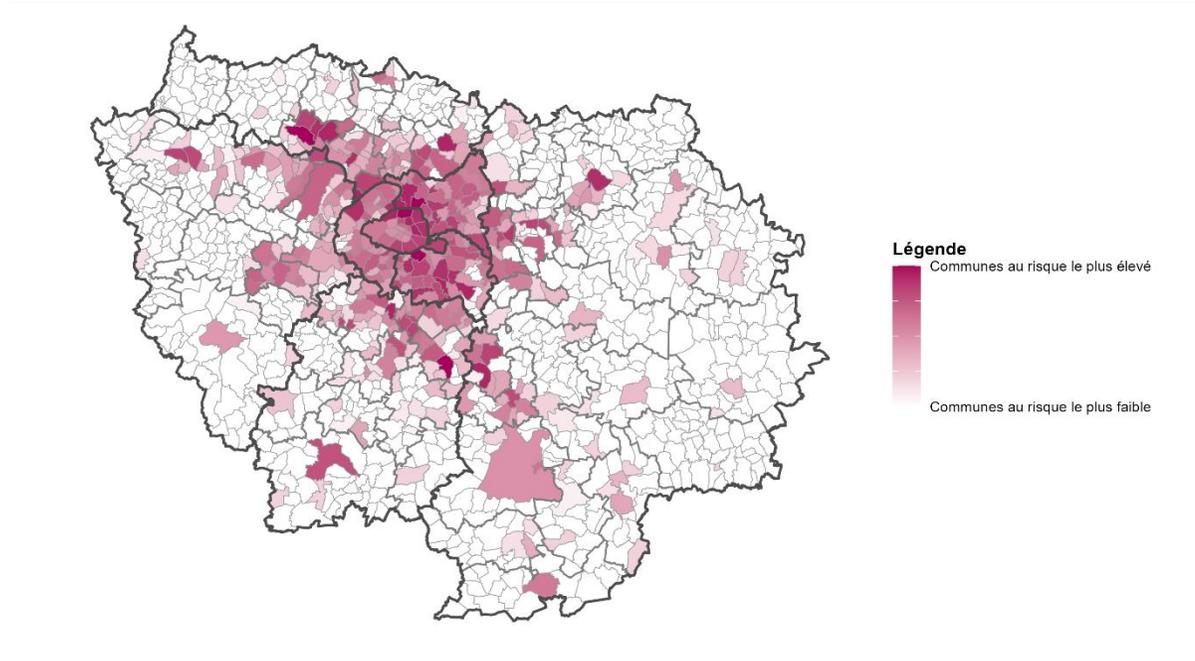
- À nouveau un lien fort avec la **densité** de population
- À densité donnée, **Paris et la petite couronne** ont une offre d'aide alim. plus importante que les communes de **grande couronne**
- Les communes les plus périphériques cumulent **offre moins importante et plus grandes distances à parcourir**
- Attention, cet axe seul ne permet pas de conclure sur l'adéquation de l'offre d'aide au besoin des résidents d'une commune
- *Variables prises en compte*
 - Distance au point d'aide le plus proche
 - Nombre de lieux d'aide alimentaire rapporté à la population communale
 - Quatre types de structures d'aide : lieux de distribution de colis alimentaires, lieux de distribution de repas, épiceries sociales et solidaires, lieux de restauration assise

Les publics à risque de précarité alimentaire



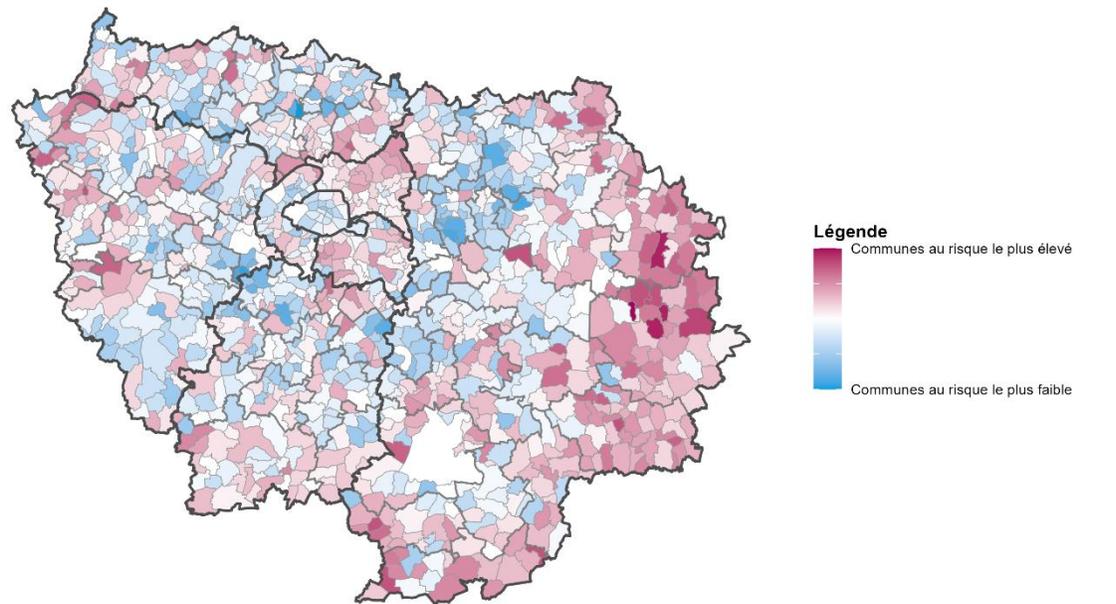
- Parmi les **zones denses**, la **Seine-Saint-Denis** et le **Val de Marne** se distinguent par un cumul de populations à risque
- **Paris et les Hauts-de-Seine** ont une composition socio-démographique plus favorable en moyenne
- En **grande couronne**, le sud du Val d'Oise, le nord des Yvelines et certaines communes périphériques de l'Essonne ou de la Seine-et-Marne présentent également un profil de difficulté élevé
- *Variables prises en compte*
 - Part des individus peu ou pas diplômés,
 - Part des ménages dont les ressources dépendent au moins pour moitié du RSA,
 - Part des individus au chômage dans la population,
 - Part des enfants des ménages à bas revenus parmi l'ensemble des enfants allocataires de la CAF,
 - Part des individus immigrés, la part des ménages d'une seule personne,
 - Part des étudiants de 18 ans et plus,
 - Part de personnes ne possédant pas de voitures, rapportée à la densité

La grande précarité, à travers les personnes privées de logement personnel



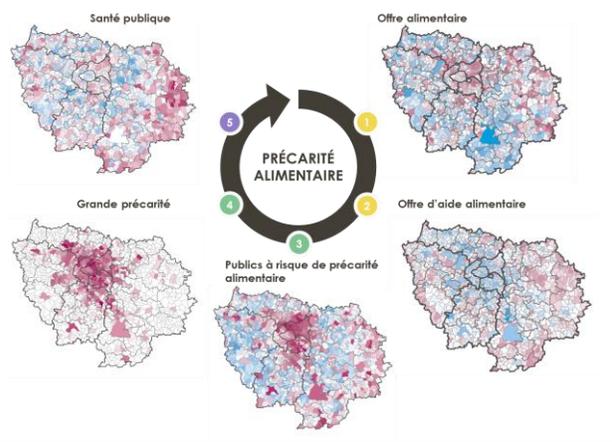
- Les publics en situation de grande précarité surtout présents dans les **communes les plus denses** : Paris et la petite couronne
- En **grande couronne**, ce sont généralement les plus grandes communes qui sont concernées
- La mesure du nombre de personnes sans-abri est sujette à caution du fait de la difficulté à rencontrer les personnes concernées
- *Variables prises en compte*
 - *Part de personnes sans-abri (rapportées à la population de la commune)*
 - *Nombre de places ou nuitées dans les dispositifs d'hébergement et de logement adapté (rapportés à la population de la commune) : hébergement, intermédiation locative logements adaptés, nuitées hôtelières*

Le lien alimentation-santé



- Plus à risque de santé publique dégradée dans les **zones rurales** : « franges » des Yvelines, de l'Essonne de la Seine-et-Marne
- **Paris** et les **départements de petite couronne** ont des situations contrastées : certaines communes connaissant des difficultés prononcées en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-de-Marne
- *Variables prises en compte*
 - *Accès aux soins, dans une logique préventive : accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes, part de la population ayant déclaré un médecin traitant*
 - *Pathologies induites par l'environnement : part de personnes prises en charge pour le diabète, part de personnes prises en charge pour une maladie cardiovasculaire (par rapport à la population totale résidant dans la commune)*

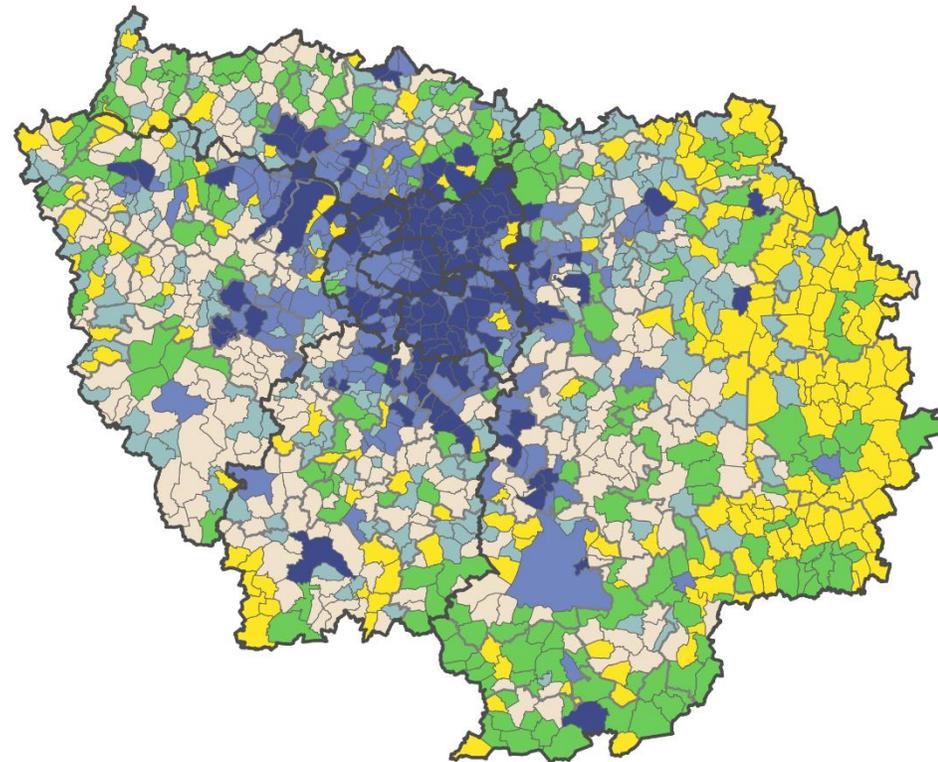
6 familles de communes en Île-de-France



Communes à **publics très fragiles** : communes denses, situation dégradée pour les indicateurs relatifs aux publics à risque de précarité alimentaire, à la grande précarité et à la santé publique. Offre alimentaire plus dégradée que la moyenne.



Communes à **publics fragiles** : indicateurs de publics potentiellement à risque et de grande précarité relativement dégradés. Pas de difficulté marquée concernant l'offre alimentaire ou l'offre d'aide alimentaires.



Communes à **publics potentiellement à risque et santé modérément dégradée** : publics en grande précarité moins présents, offre alimentaire meilleure que la moyenne et offre d'aide alimentaire dans la moyenne.



Communes à **éloignement fort à l'offre et à l'aide alimentaires et santé dégradée** : santé nettement plus dégradée que la moyenne, publics à risque de précarité alimentaire légèrement plus présents.



Communes à **publics favorisés et éloignement à l'offre et aide alimentaires** : meilleure situation que la moyenne concernant la santé. Offre alimentaire et offre d'aide alimentaire plutôt moins bonnes que la moyenne.



Communes **favorisées** pour l'ensemble des indicateurs (hormis l'offre d'aide alimentaire).

PORTRAITS DES RELOURANTS A L'AIDE ALIMENTAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE

Clotilde Sarron et Marie Flavie Brasseur, INSEE Île-de-France

Un enjeu de politique publique

- L'axe 2 de la **Stratégie 2021-2022 de lutte contre la pauvreté** en Île-de-France vise à garantir des conditions de vie dignes à tous.
- Objectif prioritaire : mieux coordonner l'offre d'aide alimentaire et valoriser l'innovation dans la lutte contre la précarité alimentaire.
- Dans le cadre de « France Relance », le gouvernement a déployé un plan exceptionnel pour soutenir les associations de lutte contre la pauvreté, massivement sollicitées pendant la période de crise sanitaire, notamment en termes de lutte contre la précarité alimentaire.
- Île-de-France : réalisation du diagnostic régional (Ansa, CREDOC)
- National : dispositif de suivi de l'aide alimentaire (Insee, Drees, Unccas)

Quelques définitions

- Les sites d'aide alimentaire se répartissent en 3 types :

- Distribution de repas



- Colis ou paniers alimentaires



- Épicerie sociale et solidaire



- On distingue :

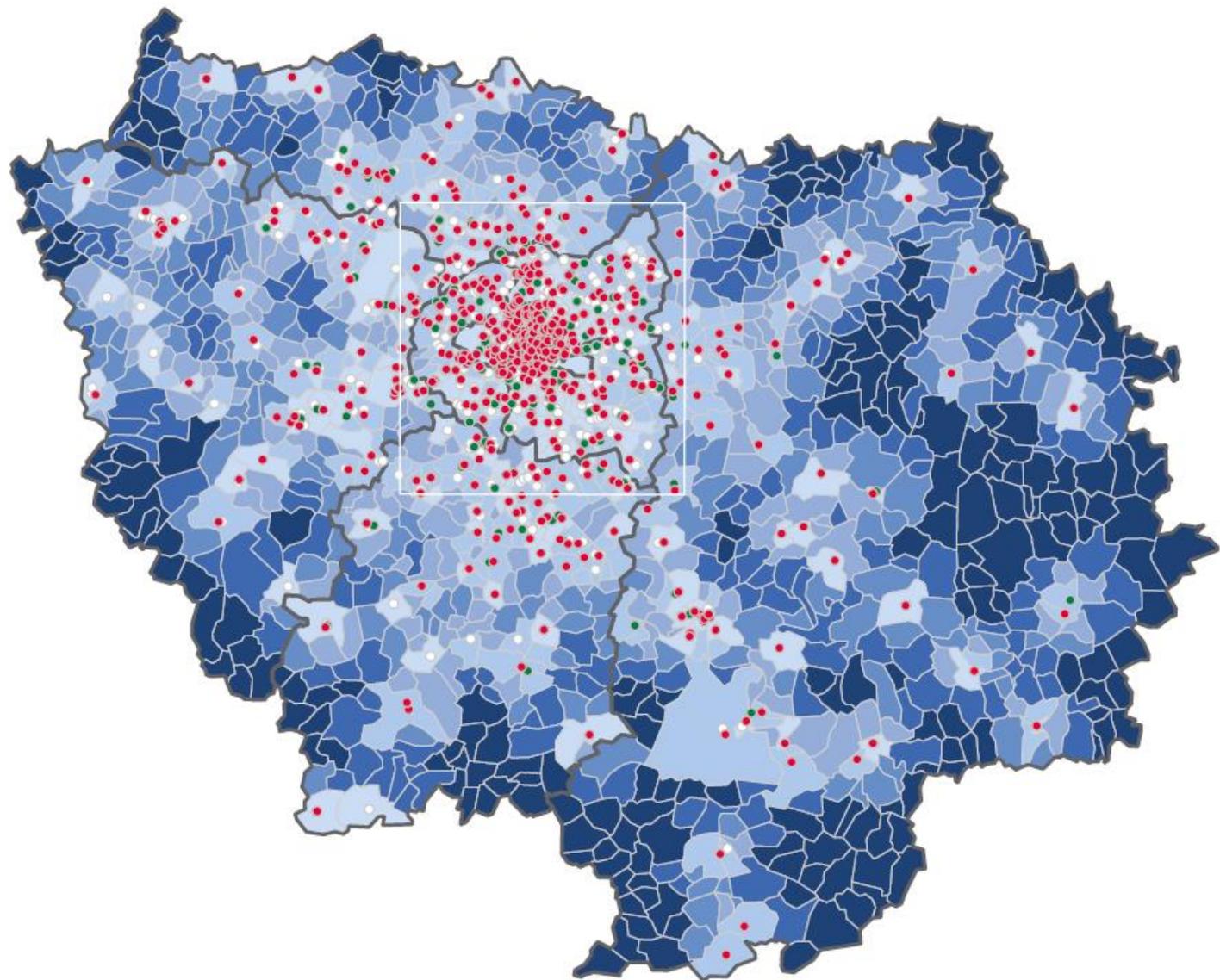
- les **recourants** = ceux qui vont chercher l'aide dans les sites



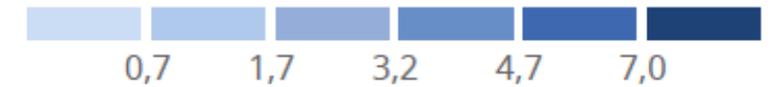
- des **bénéficiaires** = ceux qui vivent dans le ménage du recourant



Les sites d'aide alimentaire en Île-de-France



Distance au point de distribution le plus proche en km



- La distance au point d'aide alimentaire le plus proche varie de quelques centaines de mètres à Paris, à plus d'une dizaine de kilomètres dans les communes rurales de Seine-et-Marne.

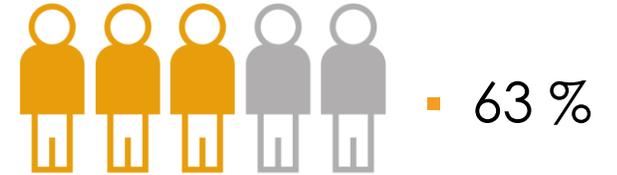
Sites d'aide alimentaire (1 100 sites)

- Distribution de repas 50 %
- Distribution de colis ou paniers alimentaires 35 %
- Épicerie sociale 15 %

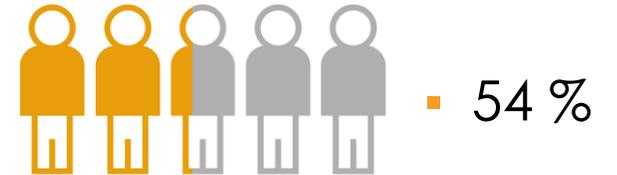
Un recours régulier, auprès de la même structure



- Plus de six recourants sur dix se rendent dans les **centres de distribution de colis alimentaires**. Mais les recourants aux repas (32 %) sont près de trois fois plus nombreux qu'en France (12 %).



- Plus de la moitié des recourants se rendent **au moins une fois par semaine** dans un centre d'aide alimentaire, et 13 % quotidiennement.



- La majorité des recourants ont fréquenté **une seule et même structure** durant le mois précédant l'enquête ; et les deux tiers sur l'année précédant l'enquête.

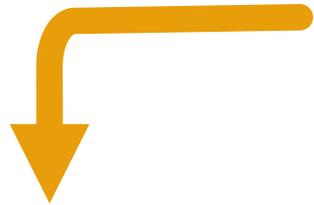
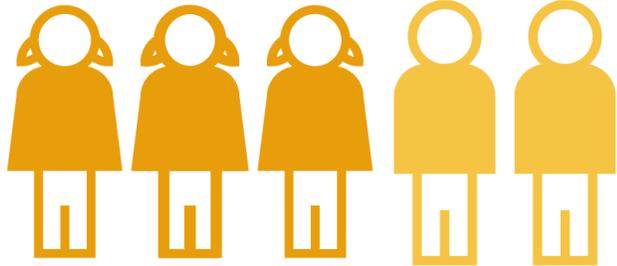


Qui sont les recourants à l'aide alimentaire?



▪ 56 % femmes

44 % hommes



▪ Mères de famille



▪ Hommes seuls



▪ Sites de distribution de colis ou paniers alimentaires, épiceries sociales

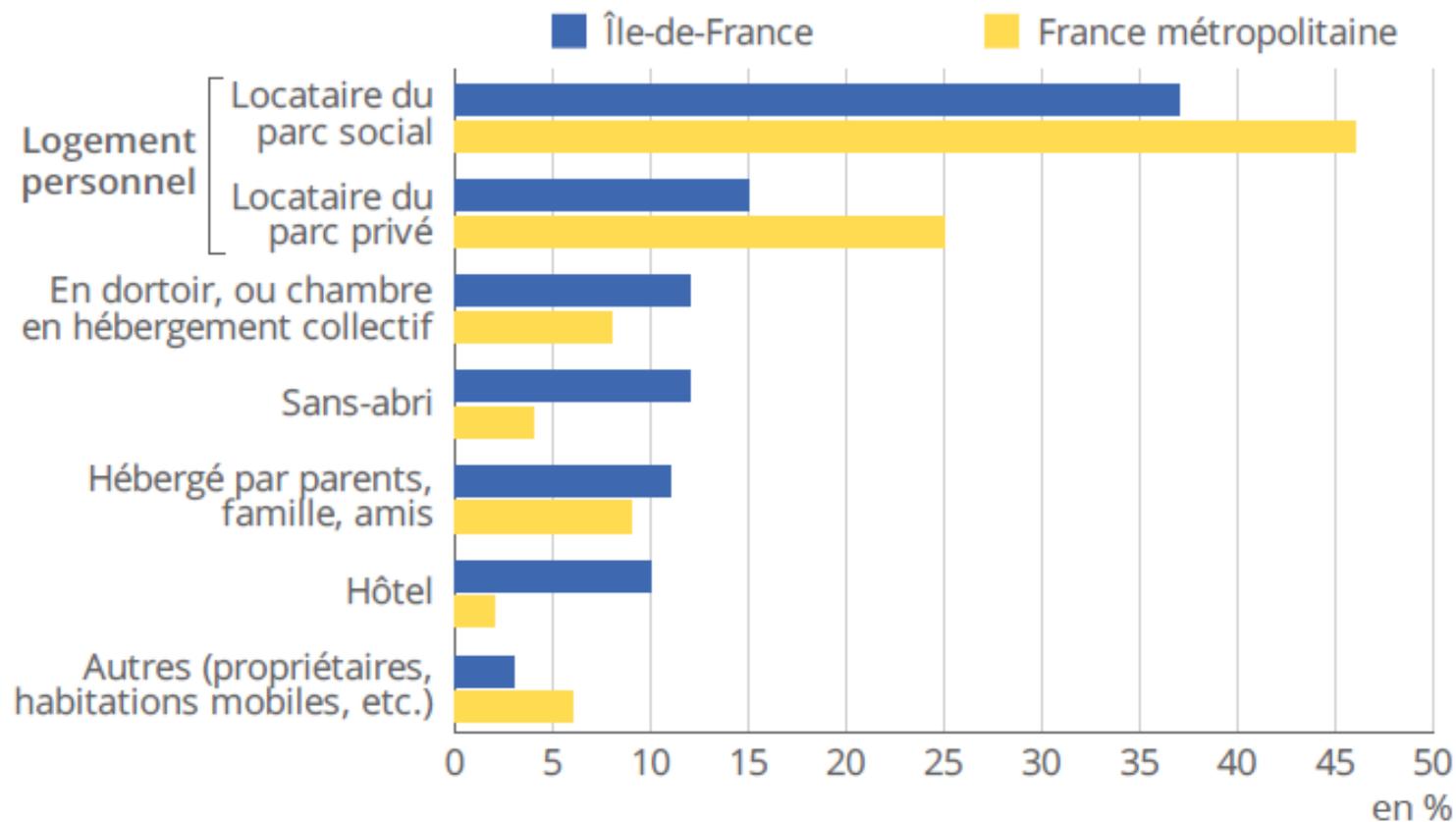


▪ Sites de distribution de repas



- 67 % des recourants sont des personnes immigrées (nées étrangères à l'étranger).
- 63 % des recourants sont des personnes inactives (retraités, femmes ou hommes au foyer, etc.) et 22 % au chômage.

Près d'un recourant francilien sur deux privé de logement



- Les conditions de logement sont déterminantes dans le type de centre fréquenté.

- Recourant vivant dans son logement personnel (54 %)



- Recourant privé de logement personnel (46 %)

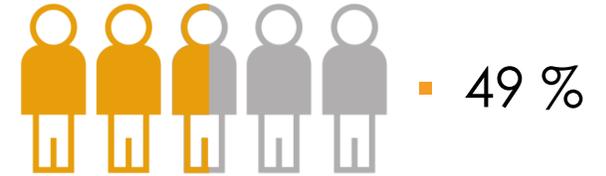


- Les recourants sans-abris ou hébergés à l'hôtel sont surreprésentés en Île-de-France (22 %)

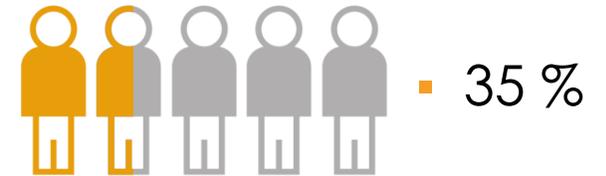
L'impact de la crise sanitaire



- Pour les personnes interrogées fin 2021, leur premier recours à l'aide alimentaire a eu lieu **en 2020, à partir du premier confinement** décidé en mars. Cependant, seul un quart de ces nouveaux recourants déclarent que ce recours est lié à la crise de la Covid-19.

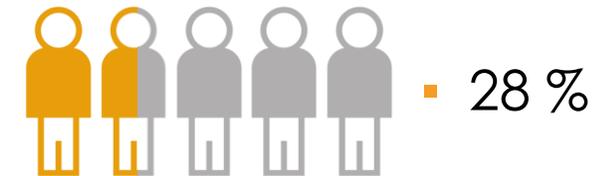


- **Un tiers des recourants a hésité** avant de se rendre dans un site de distribution d'aide alimentaire. Cela tient principalement au sentiment de gêne ou de honte éprouvé et plus rarement au manque d'informations sur leurs droits ou sur l'offre existante.



La crise a détérioré la qualité de vie des recourants

- 
- 
- La moitié des recourants déclare avoir subi une **baisse de leurs revenus** (perte d'emploi d'au moins une personne du ménage, perte de prestation sociale) ou une **hausse de leurs dépenses** (augmentation du coût de l'énergie, hausse du nombre de repas pris à la maison) entre mars 2020 et fin 2021 ; et 28 % l'imputent à la crise sanitaire.



- La crise sanitaire a également **détérioré la qualité de vie de près des trois quarts des recourants** :



- détérioration de l'état de santé psychique



- détérioration des conditions d'accès à l'alimentation



- détérioration des conditions d'accès aux soins



Pour en savoir plus...

- Insee Analyses Île-de-France n°166, mars 2023.



Aide alimentaire : près d'un recourant francilien sur deux privé de logement personnel

Insee Analyses Île-de-France • n° 166 • Mars 2023



En 2022, environ 1 100 sites de distribution d'aide alimentaire sont implantés en Île-de-France : centres de colis ou paniers alimentaires, épiceries sociales et distributions de repas. Près des deux tiers des recourants à l'aide alimentaire fréquentent les centres de distribution de colis ou de paniers alimentaires. La consommation de repas sur place concerne un tiers des recourants en Île-de-France, soit près de trois fois plus que pour l'ensemble de la France métropolitaine. En revanche, les épiceries sociales y sont moins fréquentées. Le recours à l'aide alimentaire est souvent régulier et se fait auprès de la même structure. La moitié des recourants ne vivent pas dans leur propre logement : ils sont hébergés par l'entourage, à l'hôtel, en dortoir ou en chambre en hébergement collectif ou bien sont sans-abri. Les personnes qui se rendent dans les sites d'aide alimentaire sont majoritairement des femmes ou des immigrés. De manière générale, ces personnes cumulent différentes difficultés. En outre, la crise sanitaire a détérioré la situation financière et la qualité de vie d'une partie d'entre elles.

En Île-de-France comme en France, la stratégie de lutte contre la pauvreté vise à garantir des conditions de vie dignes à tous en améliorant la coordination d'aide alimentaire et en valorisant l'innovation dans la lutte contre la précarité alimentaire ► encadré. Dans ce contexte, l'enquête « Aide alimentaire » réalisée fin 2021 par Insee et la Drees ► sources, dont les résultats sont présentés ici, permet de mieux connaître les caractéristiques et les conditions de vie des recourants, c'est-à-dire des personnes fréquentant les sites distribuant de l'aide alimentaire en nature.

En 2022, 1 090 sites de distribution alimentaire sont implantés en Île-de-France. Ils se répartissent en trois principaux types distincts : les sites de distribution de repas uniquement (500 sites franciliens), ceux de distribution de colis ou paniers repas (380 sites) et les épiceries sociales (130 sites) ► figure 1. Une minorité de sites (80) propose plusieurs types d'aide à la fois. L'offre

► Encadré - La politique francilienne d'aide alimentaire pilotée par l'État

L'aide alimentaire constitue l'un des volets de la politique de lutte contre la précarité alimentaire. Le pilotage de l'aide alimentaire par l'État est assuré en Île-de-France par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRHIL), les unités départementales (UD-DRHIL) en petite couronne et par les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) en grande couronne. Sous l'autorité des préfets, des instances de coordination départementale assurent la cohérence de l'action au plus près des enjeux territoriaux.

La politique mise en œuvre par la DRHIL tient compte du parc d'hébergement francilien et priorise l'accès à l'alimentation des publics hébergés à l'hôtel. En effet, l'hébergement généraliste représente 100 000 places chaque soir dont la moitié à l'hôtel où 25 000 enfants sont hébergés. Ainsi, un tiers des crédits d'aide alimentaire de la DRHIL sont dédiés au public sans domicile et hébergé, un cinquième exclusivement pour le public hébergé à l'hôtel, proportions en croissance depuis le début de la crise sanitaire. Ces actions d'aide alimentaire sont composées de distributions de colis, de repas en accueils de jour, de paniers repas distribués au cours des maraudes mais aussi d'ateliers culinaires dans des cuisines partagées, etc. Grâce au soutien du plan de relance, des expérimentations de tiers lieux fixes ou mobiles, notamment à destination des publics hébergés à l'hôtel, ont aussi pu être soutenues par la DRHIL. Les collectivités territoriales soutiennent également des actions d'aide alimentaire et sont, à ce titre, membres des différentes instances de gouvernance.

d'aide alimentaire est concentrée au centre de la région, en particulier pour les centres de distribution de repas et de colis. La distance moyenne pour se rendre

au site d'aide alimentaire le plus proche, tous centres de distribution confondus, est de 1,4 kilomètre. Cette distance est plus importante en grande couronne,

En partenariat avec :



CRÉDOC

L'ENQUETE LOGISTIQUE DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN ILE-DE-FRANCE

Sarah Solchany – Ansa

Alain Jézéquel – Revivre dans le monde

Présentation de l'enquête

Pourquoi une enquête sur la logistique ?

- Parmi les sujets prioritaires identifiés par les acteurs interrogés lors de la phase exploratoire du diagnostic puis **voté par les membres du GT5 de la Stratégie Pauvreté**
- Contexte : période post covid, renouvellement du fond FSE+, dégradation des ramasses, augmentation des coûts de l'énergie et **création d'un fonds pour une aide alimentaire durable** (avec notamment pour objectif de garantir des achats).

Les objectifs de l'enquête

- Une **meilleure connaissance du fonctionnement logistique** des grandes associations ;
- Une mise à jour des spécificités et contraintes propres à la **logistique de l'aide alimentaire en Ile-de-France** (rapport Revivre) ;
- Une mise en lumière **des coûts logistiques** des associations d'aide alimentaire, notamment à travers les recommandations

La méthodologie d'enquête

- Méthodologie adaptée à l'échelle régionale
- Focus sur les **grands opérateurs logistiques** de l'aide alimentaire



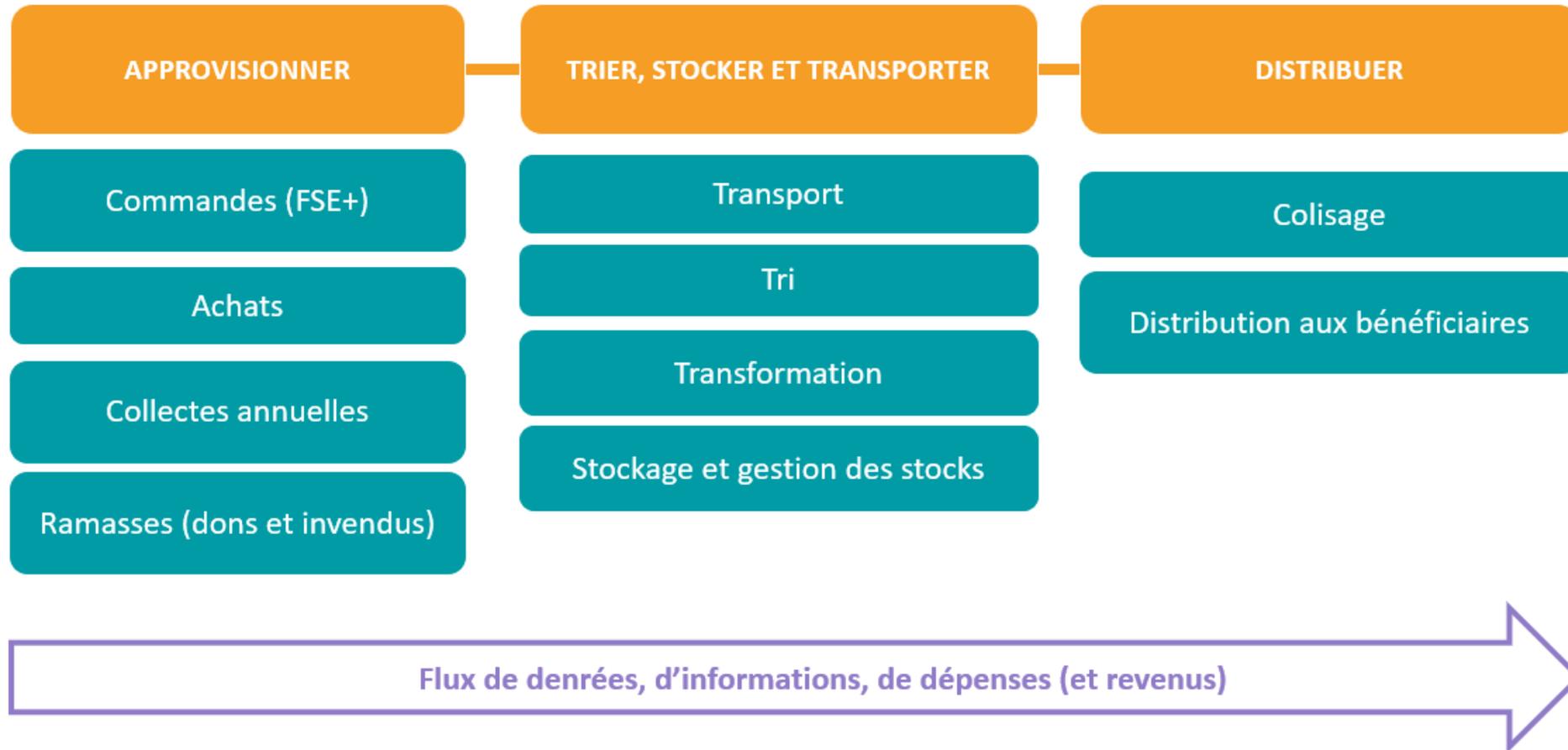
Grands opérateurs logistiques : acteurs gérant plus de 1 000 tonnes de denrées en 2021 en Ile-de-France avec une portée d'action départementale ou régionale)

Le rapport

I. INTRODUCTION	4
II. LOGISTIQUE DE L'AIDE ALIMENTAIRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?	9
1. Les termes et définitions	9
2. Les flux d'approvisionnements de l'aide alimentaire	12
3. Les grands acteurs opérateurs de la logistique en Ile-de-France	19
III. LES CONTRAINTES ET BESOINS LOGISTIQUES DES ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN ILE-DE-FRANCE	37
1. Des contraintes par type d'activité : le stockage, le transport, le tri et les déchets	37
2. Enjeu de professionnalisation en matière de logistique (bénévolat, chantiers d'insertion)	49
3. Des contraintes différenciées selon les sources d'approvisionnement	53
IV. COOPERER AUTOUR DES QUESTIONS LOGISTIQUES POUR LEVER DES CONTRAINTES : LE CAS DES PLATEFORMES MUTUALISEES	58
CONCLUSION	65
V. RECOMMANDATIONS	66

Les résultats de l'enquête

Un travail de définition



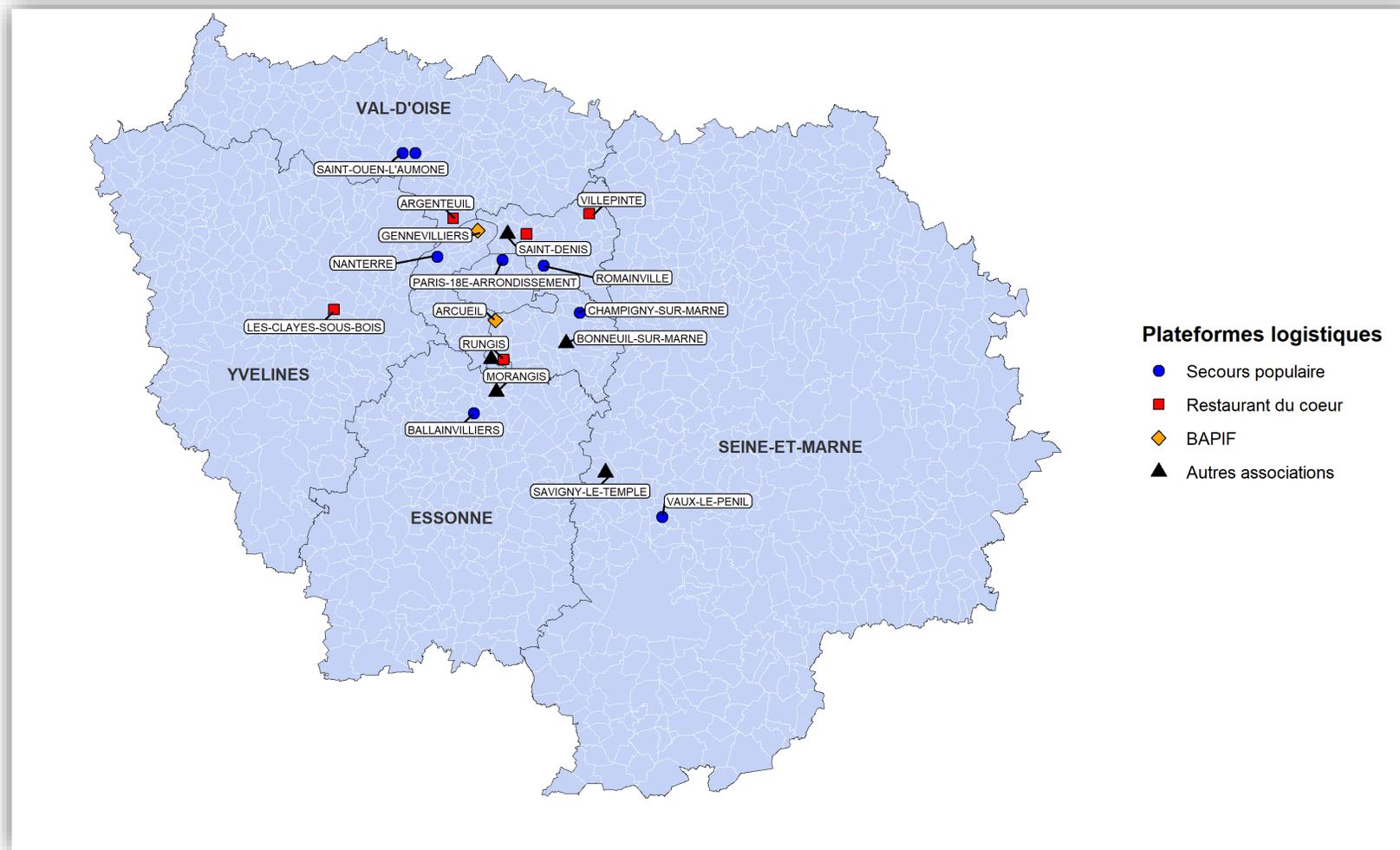
Caractériser les opérateurs logistiques

9 opérateurs logistiques recensés :

- les **acteurs associatifs assurant des missions logistiques sur l'ensemble de la chaîne** (de l'approvisionnement à la distribution aux personnes) : les Restaurants du Cœur, le Secours Populaire, les épiceries du réseau ANDES, la Croix-Rouge française.
- les **opérateurs logistique intermédiaires proposant un appui logistique en amont de la distribution** : BAPIF, Revivre IDF, le Potager de Marianne (ANDES), Appro 77 (Croix Rouge Insertion), Phenix

Acteurs logistiques de l'aide alimentaire	Tonnes de denrées en IDF en 2021 (distribuées aux associations d'aide alimentaire ou directement aux bénéficiaires finaux selon l'activité de la structure)
Restaurants du Cœur	20 millions de repas/ 20 000 tonnes
BAPIF	7 370 tonnes
Secours Populaire	Un peu moins de 6 000 tonnes
Phenix	4 300 tonnes
ANDES (Potager de Marianne)	Un peu moins de 2 000 tonnes
ANDES (épiceries)	1 326 tonnes
Croix-Rouge-Française	Environ 1 200 tonnes
Croix-Rouge Insertion (Appro77)	1 126 tonnes
Revivre	1 110 tonnes

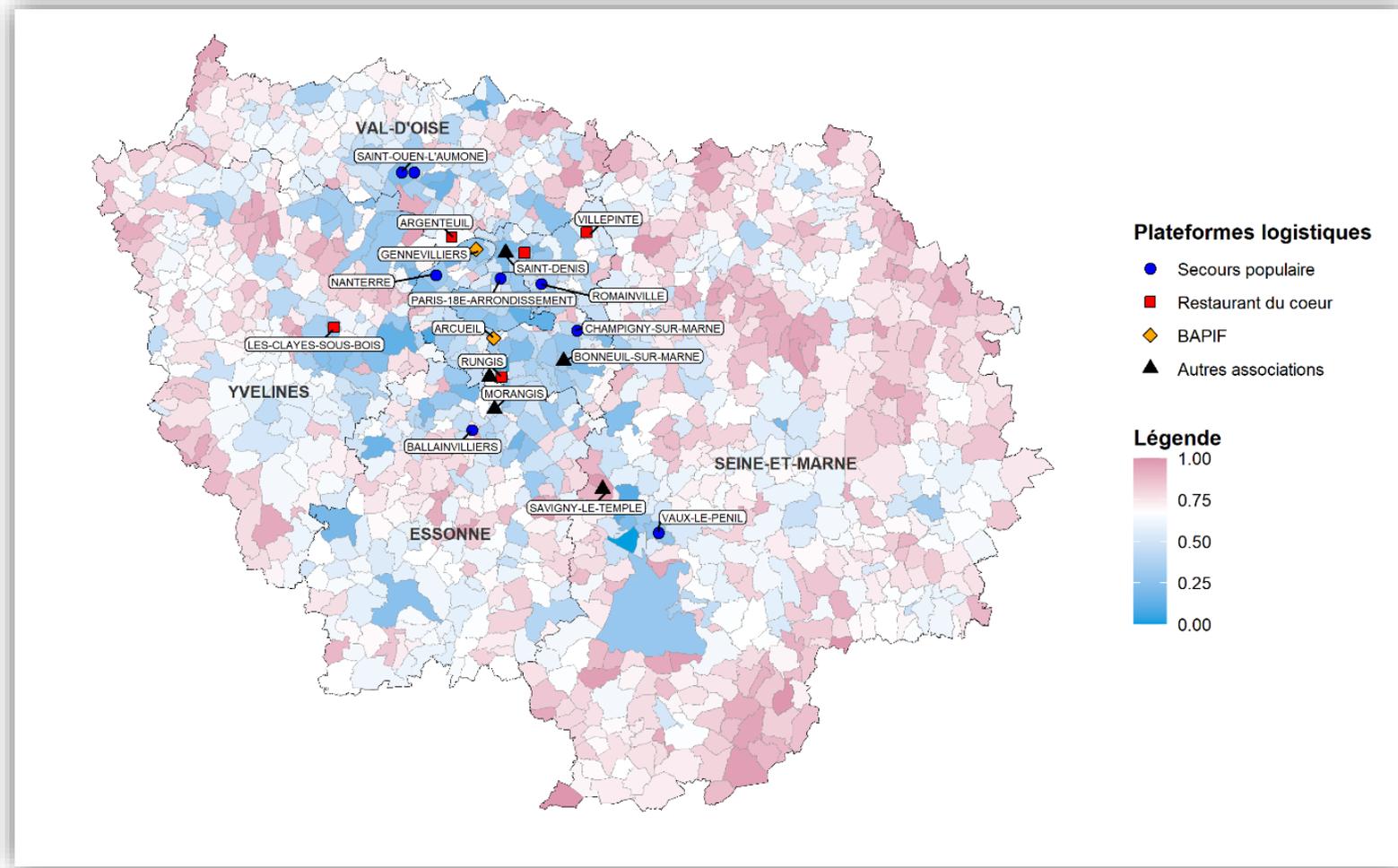
Les plateformes logistiques



21 plateformes logistiques
(recensées dans l'enquête) :

- **La structure en charge** : BAPIF (3) aux Restos (5) ou au Secours Populaire (9)
- **La localisation** : 13 des 21 plateformes en grande couronne
- **La stabilité** : 15 locaux loués et 6 propriétés de la tête de réseau .
- **Les m2 en chambre froide positive et négative** : 5 plateformes n'ont pas de chambre froide positive, et 9 n'ont pas de chambre froide négative.

Les plateformes logistiques



- **Offre d'aide alimentaire** : situées dans **communes avec un indicateur de déficit de l'offre d'aide alimentaire très bas**
- **Les ressources humaines** : 7 des 21 plateformes s'appuient sur un chantier d'insertion (19%)

Focus sur les ressources humaines

Structure	Répartition bénévoles/salariés
Restaurants du Cœur	<p>Au niveau local - Réseau reposant à 100% sur le bénévolat</p> <p>Au niveau national - une dizaine de salariés formés aux questions logistiques gèrent l'ensemble des commandes en France : planification, négociations d'achats, suivi des flux, gestion du FEAD. + chantiers d'insertion.</p>
BAPIF	Fonctionnement reposant principalement sur le bénévolat : 98 bénévoles et 11 salariés en 2021.
Secours Populaire	<p>Fonctionnement décentralisé, avec des fédérations et des comités locaux indépendants qui recourent de manière différenciée au salariat.</p> <p>Au niveau local – Très peu de salariés.</p> <p>Au niveau des sièges départementaux – variable selon les fédérations, entre 4 et 15 salariés par fédération, avec en moyenne 1 à 2 salariés consacrés aux questions logistiques au sein de l'entrepôt départemental.</p> <p>Pas de chantiers d'insertion</p>
ANDES (épiceries)	En moyenne, il y a deux salariés par épicerie .
ANDES (Potager de Marianne)	Fonctionnement reposant uniquement sur des salariés : 5 ETP encadrants et des salariés en insertion.
Croix-Rouge-Française	Fonctionnement reposant quasi exclusivement sur du bénévolat.
Croix-Rouge Insertion (Appro77)	Fonctionnement reposant sur des salariés en insertion et des salariés encadrants, très peu de bénévoles.
Revivre	Fonctionnement reposant sur des salariés en insertion et des salariés encadrants, et une vingtaine de bénévoles (5ETP).
Phenix	Fonctionnement reposant uniquement sur des salariés.

Des contraintes différenciées selon les sources d'approvisionnement

PROVENANCE DES DENREES	AVANTAGES POUR LES ASSOCIATIONS	CONTRAINTES POUR LES ASSOCIATIONS
PRODUITS FSE+	<ul style="list-style-type: none"> Approvisionnement prévisible (date de livraison, types de produits et circuits de distribution connus) Coût faible Approvisionnement en grande quantité 	<ul style="list-style-type: none"> Calendrier des livraisons par les prestataires rigide (peu de choix dans les dates de livraison, livraison en gros volumes) mais <u>expérimentation</u> d'une nouvelle organisation. Nécessite de fortes capacités de stockage Peu de diversité des produits (catalogue resserré à 31 produits) Qualité des produits pas toujours appréciée Difficulté à trouver des prestataires européens (en 2022) Ne bénéficie qu'aux associations habilitées
DONS D'INDUSTRIES AGROALIMENTAIRE OU DE PLATEFORMES LOGISTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Coûts faibles (produits gratuits et coûts de transport et de stockage à charge des associations) Dons souvent en grande quantité et avec des dates limites de consommation moins courtes que les dons de grande et moyennes surfaces 	<ul style="list-style-type: none"> Réactivité forte demandée Livraisons par palettes : difficulté de stockage et de tri de grandes quantités Faible capacité de négociation des associations (en cas de refus de l'intégralité des dons, l'association n'est pas recontactée, mise en concurrence des associations) Peu de prévisibilité des dons Difficulté à écouler les stocks d'un produit reçu en grande quantité
RAMASSE AUPRES DE SUPERMARCHÉS, COMMERÇANTS, MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> Coûts faibles (produits gratuits et coûts de transport et de stockage à charge des associations) Proximité des enseignes avec les centres de distribution 	<ul style="list-style-type: none"> Réactivité forte demandée Faible capacité de négociation et concurrence entre les associations Qualité inégale des dons selon les partenariats et travail de tri et de gestion des déchets à la charge des associations Date limite de consommation très courte Dons en quantités variables Logistique quotidienne (faire la tournée, trier) chronophage pour des associations souvent peu équipées

- Produits FSE+, dons d'industriels, de l'agro-alimentaire ou de plateformes logistiques,
- Ramasses auprès de supermarchés, commerçants ou marchés,
- Dons d'agriculteurs ou de producteurs,
- Dons issues de collecte
- Achats

Recommendations

11 recommandations



travaillées lors d'un atelier consultatif le 16 novembre 2022

- ▶ **Recommandation 1 - Favoriser les achats des associations en les subventionnant davantage.** *Via le fonds national pour une aide alimentaire durable, en cours de discussion au sein du Cocolupa. Aux décideur·ses politiques nationaux et aux services déconcentrés de l'Etat*
- ▶ **Recommandation 2 - Subventionner davantage le volet transport et livraison au sein des plateformes logistiques en Ile-de-France (matériel, postes dédiés).** *Aux services déconcentrés de l'Etat et collectivités territoriales*
- ▶ **Recommandation 3 - Expérimenter des circuits mutualisés de livraison avec les associations bénéficiant de produits de la BAPIF (sur les sites d'Arcueil et Gennevilliers)** *A la BAPIF et aux associations partenaires*
- ▶ **Recommandation 4 - Produire une étude de faisabilité pour la mutualisation des moyens de transport entre plusieurs associations (modalités, coûts, ...)** *Aux décideur·ses politiques nationaux, aux services déconcentrés de l'Etat et collectivités territoriales*

11 recommandations

- ▶ **Recommandation 5 - Réunir en groupe de travail régional les SIAE de la logistique de l'aide alimentaire et les associations intéressées, pour monter en compétences sur les modèles économiques possibles, se soutenir, et définir des besoins.** *Aux réseaux de l'IAE*
- ▶ **Recommandation 6 - Aider au développement et à la pérennisation des grossistes associatifs s'appuyant sur des modèles SIAE d'insertion (comme Revivre, Appro77 ou le Potager de Marianne en Ile-de-France).** *Via le fonds national pour une aide alimentaire durable, en cours de discussion au sein du Cocolupa et via les financements IAE.*
- ▶ **Recommandation 7 - Permettre l'accès à des lieux de stockage significatifs pour les associations par les pouvoirs publics à différents échelons (local, départemental, régional), notamment dans le nord de la Région.** *Aux services déconcentrés de l'Etat et collectivités territoriales*
- ▶ **Recommandation 8 - Inciter à la mutualisation des lieux de stockage entre les associations, en particulier les plateformes logistiques, sur le modèle de l'entrepôt partagé de Bonneuil-sur-Marne (94).** *Aux associations*

11 recommandations

- ▶ **Recommandation 9 - Evaluer l'impact de l'expérimentation démarrée en 2022 dans le cadre des denrées FSE+ sur les différents réseaux (recours à un prestataire CAILLE au niveau national, financé par la DGCS).** *Aux décideur·ses politiques nationaux*
- ▶ **Recommandation 10 - Etudier la faisabilité de financer un prestataire logistique, sur le modèle de l'expérimentation DGCS avec CAILLE, qui interviendrait sur tout un département ou toute la région pour venir en appui des associations pour du transport et du stockage (modalités et coûts à définir).** *Aux services déconcentrés de l'Etat et collectivités territoriales*
- ▶ **Recommandation 11 - Mener une expérimentation francilienne basée sur des transferts monétaires (coupons, cartes prépayées) en complément à la distribution de denrées pour pallier aux contraintes de transport et de stockage et aux difficultés d'approvisionnement de certains produits.** *L'expérimentation pourrait s'inscrire dans la continuité du projet Passerelle mené par Action contre la faim (Mission France) et la Fondation de l'Armée du Salut à Montreuil en 2022. Via le fonds national pour une aide alimentaire durable, en cours de discussion au sein du Cocolupa. Aux décideur·ses politiques nationaux et aux services déconcentrés de l'Etat*

L'ENQUETE ALIMENTATION DES PERSONNES HEBERGEES AVEC **ACTION CONTRE LA FAIM**

Cécile Robinault – Action contre la faim

Anais Clergeau – Ansa

Présentation de l'enquête

Pourquoi une enquête sur les familles à l'hôtel ?

- Parmi les sujets prioritaires identifiés par les acteurs interrogés lors de la phase exploratoire du diagnostic puis voté par les membres du GT5 de la Stratégie Pauvreté
- Contexte :
 - Public très vulnérable et en augmentation
 - Des questionnements sur l'adaptation de l'offre d'aide aux besoins avec une mise en place de solutions alternatives pendant les confinements (livraisons de colis, tickets services), le développement de tiers-lieux alimentaires,
 - Réorganisation de l'accompagnement social à l'hôtel depuis 2020 avec la mise en place des plateformes départementales d'accompagnement social à l'hôtel (PASH).

Les objectifs de l'enquête

- **Identifier les besoins et pratiques alimentaires** des familles hébergées à l'hôtel ;
- **Analyser leurs conditions de vie à l'hôtel et comprendre l'impact de ces conditions sur leurs stratégies d'approvisionnement** et de consommation ;
- **Interroger leur recours à l'aide alimentaire** et leurs perceptions de l'offre proposée ;
- Réinterroger l'offre proposée à l'aune des besoins du **public et identifier des premières pistes d'améliorations.**

La méthodologie d'enquête

Phase exploratoire

- Avril à juillet 2022 : **8 entretiens avec toutes les PASH, DELTA et un chercheur d'ENFAMS**

Déploiement de l'enquête, dans 5 hôtels d'Ile de France

- Juillet : **38 familles hébergées rencontrées**, soit **57 adultes**
- Octobre : **4 hôteliers** rencontrés
- Octobre : **3 groupes de discussion** avec **les travailleurs sociaux** des PASH des départements inclus dans l'enquête

Novembre : **analyse des données chiffrées** Delta / Drihl

Restitution et préconisations

- Décembre : 1 groupe de travail avec **7 personnes hébergées** pour élaborer des recommandations
- 14 décembre 2022 : **Atelier consultatif avec 40 acteurs** (Etat central et déconcentré, AHI, associations, personnes concernées, collectivités) pour élaborer des recommandations



5 hôtels – selon

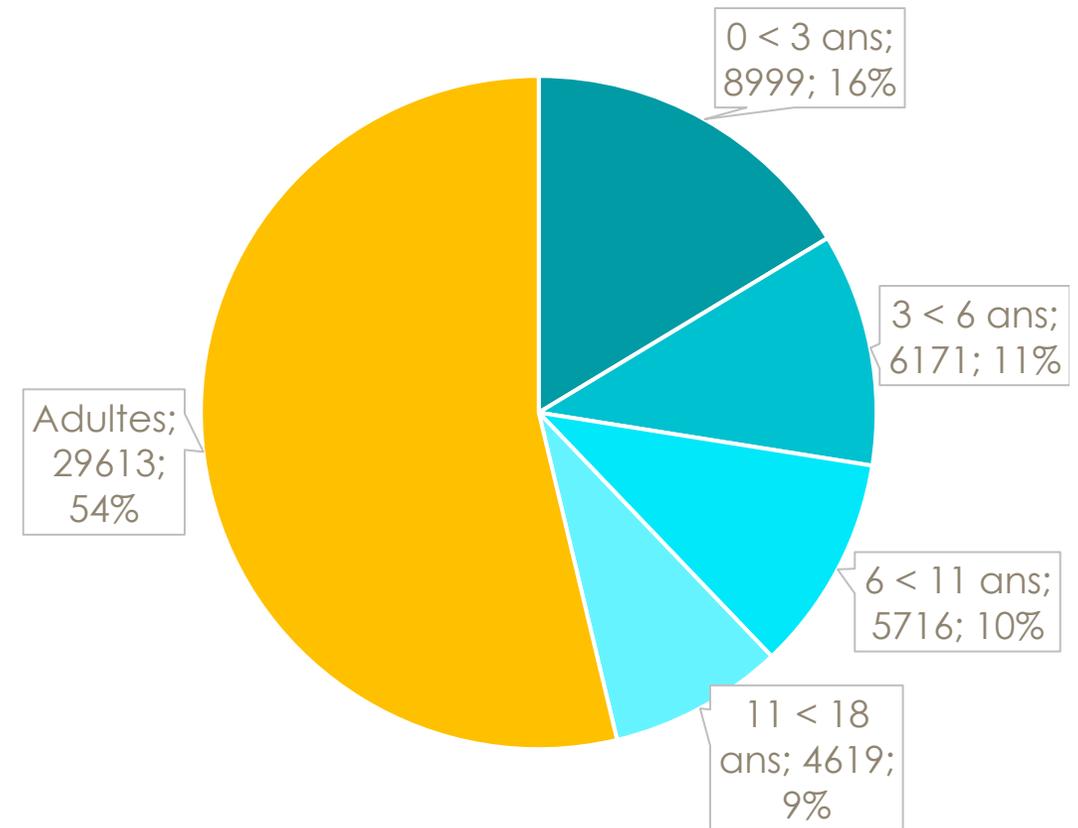
- **Les équipements à disposition dans l'hôtel** – micro-ondes / cuisine collective / cuisine individuelle
- **Localisation géographique** de l'hôtel – petite / grande couronne, zone commerciale / périurbaine / résidentielle, densité des transports à proximité

L'hébergement à l'hôtel en Ile-de-France concerne les familles

- En juillet 2022, 55 000 personnes à l'hôtel, soit 18 800 ménages, dans 829 hôtels sociaux en Île de France.
- Parmi les 18 800 ménages.
 - **plus de la moitié sont des familles avec 2 parents et des enfants (51 %)**
 - **30 % sont des familles monoparentales**
 - moins d'1 sur 5 sont des personnes seules (19 %).
- **25 500 enfants**, soit **près d'une personne à l'hôtel sur deux (46%)**, dont **9 000 ont moins de 3 ans**.
- **Plus de la moitié des ménages sont sans ressource financière (55 %).**

Enfants et adultes à l'hôtel en Ile-de-France

Source : Delta, juillet 2022

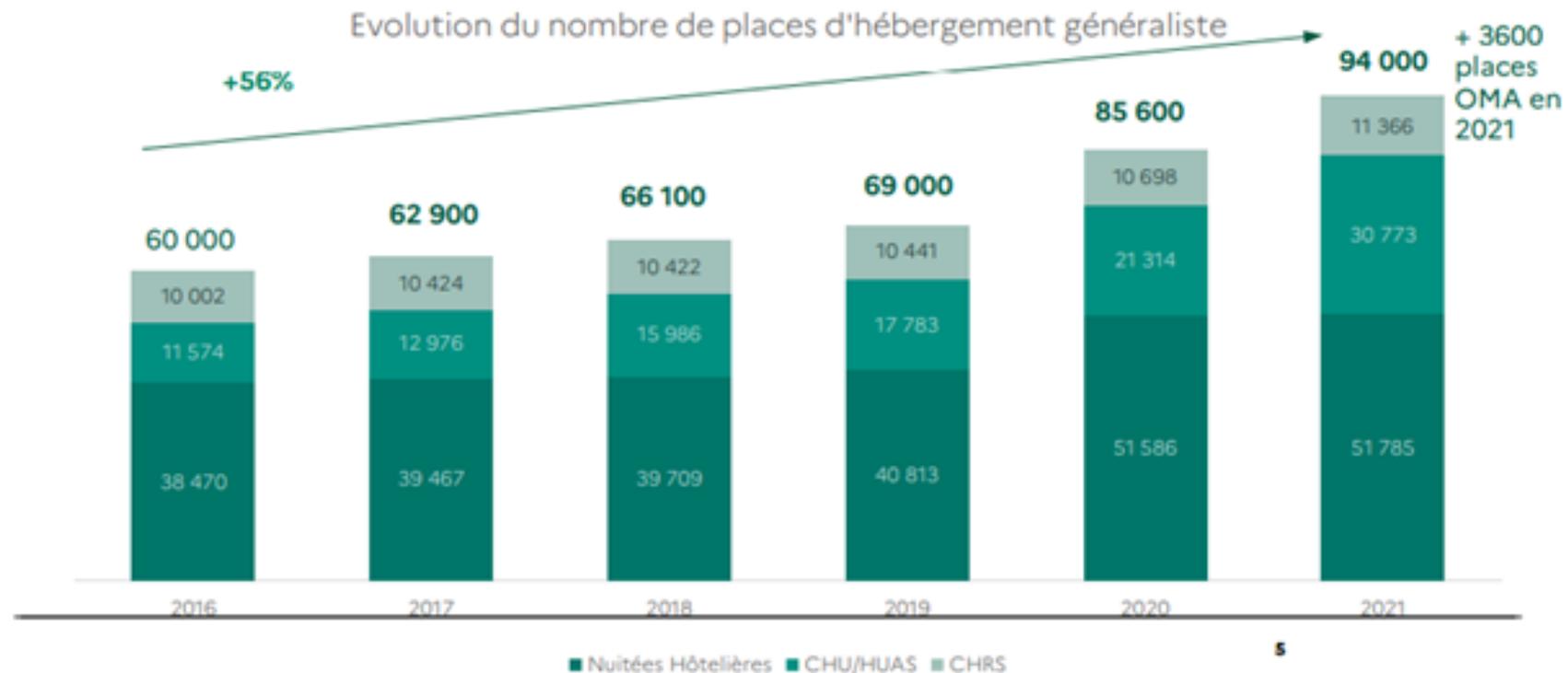


L'hébergement à l'hôtel en Ile-de-France augmente

Un parc d'hébergement saturé malgré les créations régulières de places

- **829 hôtels** sociaux , **55 000 places** en nuitées d'hôtel en 2022 VS 16 000 en 2011 ([x3,3 en 11 ans](#))
- **Durée moyenne** de séjour en CHRS en 2019 : plus de 18 mois pour 52,2 % et plus de 48 mois pour 15,3 % des personnes
- La **durée moyenne de séjour à l'hôtel** s'allonge d'autant

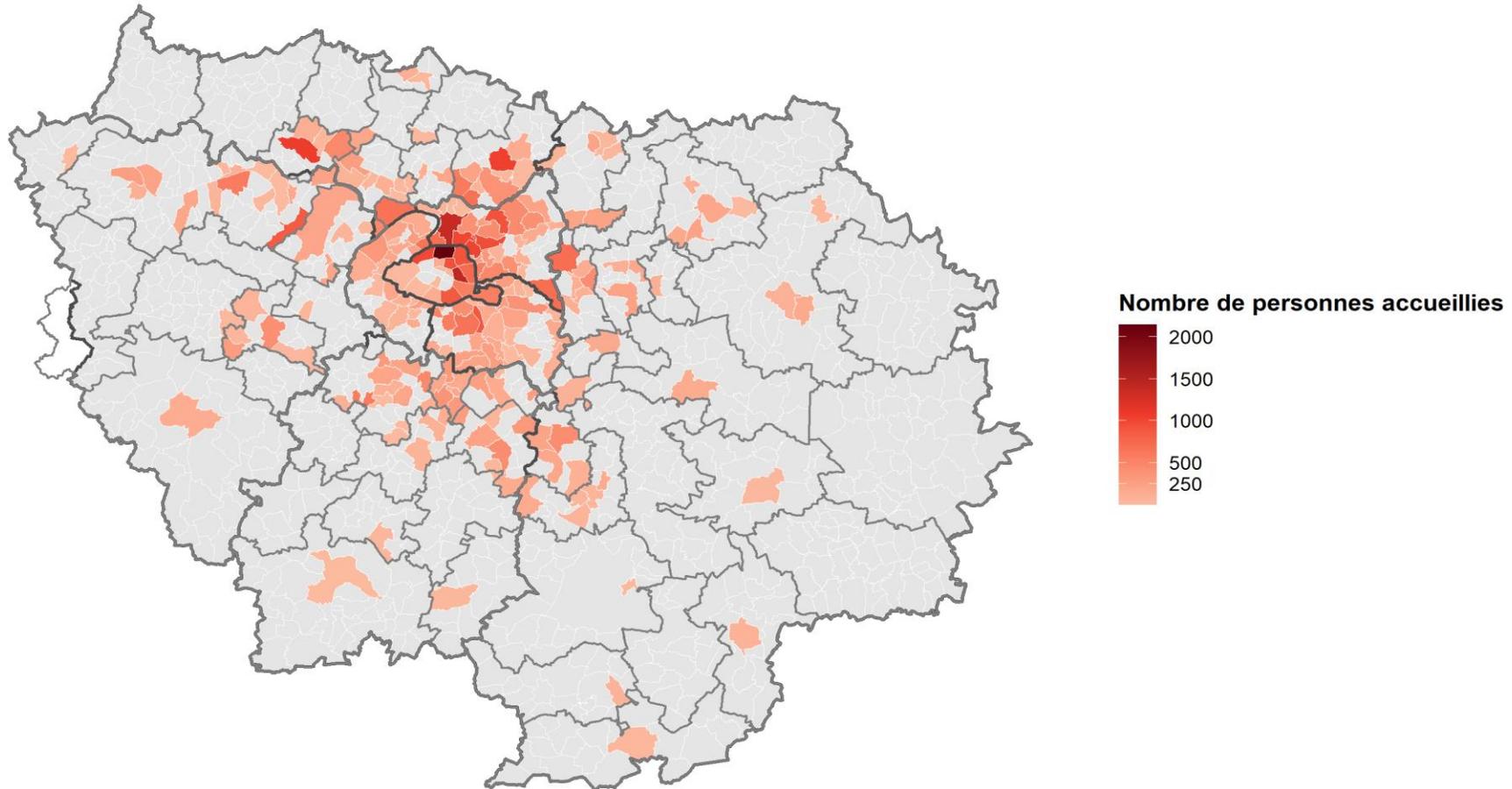
Près de 94 000 places d'hébergement généraliste pérennes ouvertes en Île-de-France fin 2021



Répartition des nuitées hôtelières en Ile-de-France

Une concentration des nuitées sur certains territoires

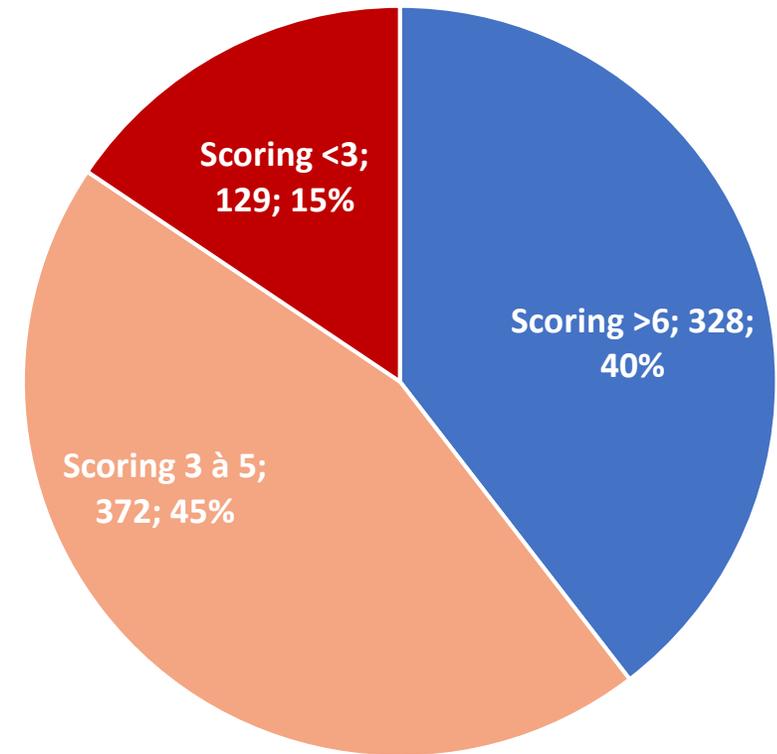
Nombre de personnes accueillies dans les hôtels par commune



Équipement des hôtels en Ile-de-France pour l'alimentation (1)

Nombre d'hôtels par catégorie
(n= 829)

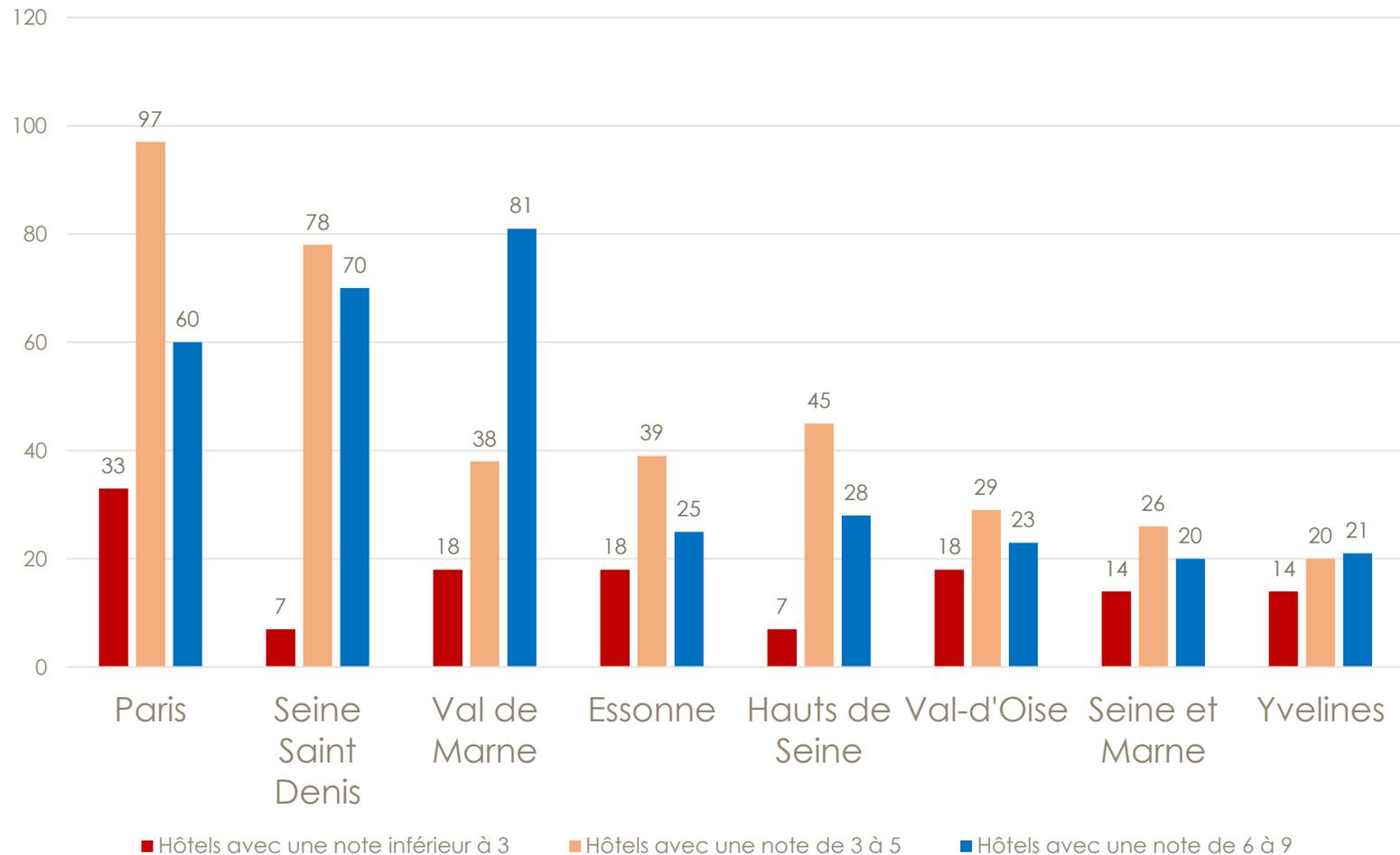
- Un « scoring » créé par l'Ansa synthétisant l'équipement à l'hôtel, individuel (frigo, microonde, kitchenette) ou collectif (cuisine collective, frigos collectifs, espaces réchauffage)
- 130 hôtels avec pas ou très peu d'équipement, soit 15% du total.



Equipement des hôtels en Ile-de-France pour l'alimentation (2)

Equipement des hôtels par département, répartis par scoring

Données : DELTA, analyse : Ansa



- Des hôtels de petite couronne plus nombreux, et plus souvent équipés que les hôtels en grande couronne.

L'alimentation des personnes à l'hôtel : l'impact sur la santé

- Des **impacts sur la santé** [1]
 - **> 8/10 personnes en insécurité alimentaire.**
 - La moitié des mères et un tiers des enfants sont anémiés.

- L'accès à l'alimentation dépend des **ressources financières disponibles**, de **l'offre alimentaire alentour** mais aussi des **équipements** pour cuisiner dont bénéficient les familles.

[1] Source : ENFAMS, 2014

Les résultats de l'enquête

Profils des familles : une précarité multiforme

n = 38 familles

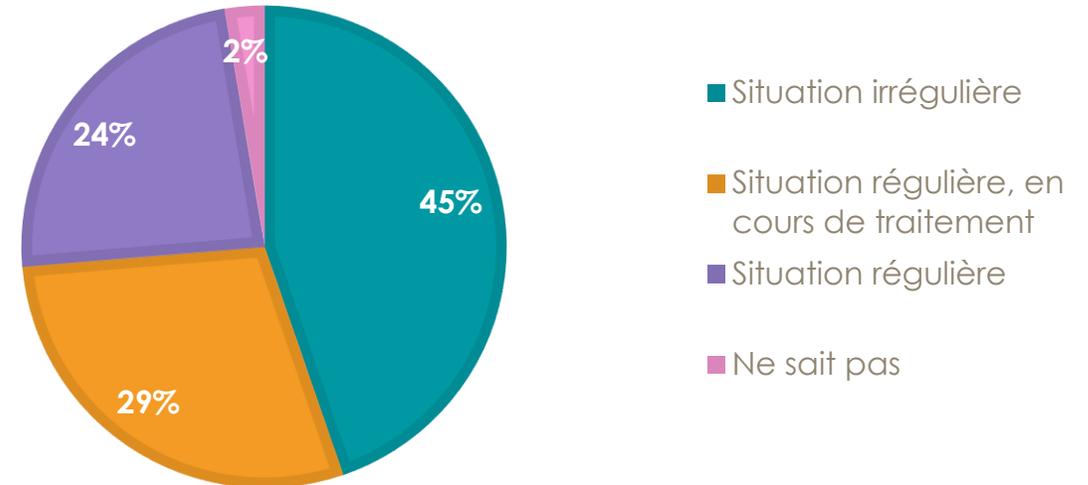
■ Profils sociodémographiques

- 79 % de femmes répondantes
- Moyenne d'âge de 34 ans

■ Compositions familiales

- 50 % en situation de monoparentalité
- Moyenne de 3 enfants par famille
- 91 % sans solutions de garde pour enfants en bas-âge

SITUATION ADMINISTRATIVE



■ Ressources financières

- 74 % ne reçoivent aucune aide financière publique
- 57 % sont au foyer
- 4 % en activité avec contrat

Stratégies de réponse aux besoins alimentaires

n = 38 familles

▪ Des parcours d'approvisionnements marqués par le manque de ressources financières

- 84 % se rendent à l'aide alimentaire
- 79 % réalisent des achats - facilités par les ressources financières et l'accès aux tickets service
- 16 % ont recours à des dons de proches

▪ Une navigation forcée entre différents lieux d'approvisionnement

- 74 % cumulent 3 lieux d'approvisionnement différents
- 59 % ont accès à leur principal lieu d'approvisionnement en moins de 15 minutes – à pied ou en transport
- 21% mettent plus de 30 mn à accéder à leur principale source d'approvisionnement

« Le jour où l'argent rentre, je peux peut-être dépenser. Il y a des mois où je ne peux pas dépenser plus de 10 euros. Il y a des mois, si ça rentre bien, je peux dépenser 50 euros »

Mariam, une femme seule avec 2 enfants

L'aide alimentaire : un soutien indispensable mais insuffisant pour les familles

n = 38 familles

▪ Le recours à l'aide alimentaire

- 82 % de recours sur une base hebdomadaire
- 50 % des recours motivés par le bouche-à-oreilles
- 36 % recours motivés par l'orientation d'un·e travailleur·se social·e

▪ De multiples freins d'accès

- Ne pas être orienté·e par un·e travailleur·se social·e
- L'accueil sur le dispositif
- Participation financière demandée

▪ Satisfaction relative de l'aide alimentaire

- Insuffisance quantitative
- Inadéquation entre les produits distribués et les capacités culinaires / habitudes alimentaires
- Besoins de la petite enfance peu couverts
- Problématiques identification DLC / DDM

« Les raviolis en boîte, les enfants en mangent beaucoup, mais moi je ne peux pas manger ça. Les lentilles, les petits pois, moi je ne peux pas. Tout ce qui passe en boîte, moi je ne suis pas habituée »

Awa, une femme seule avec 3 enfants

Cuisiner à l'hôtel et hors de l'hôtel

- **Des pratiques diverses selon les équipements disponibles et accessibles au sein de l'hôtel**
 - Sans cuisine, alimentation réduite et peu variée
 - Cuisine collective : contraintes d'accessibilités, sous-dimensionnement des équipements
 - Cuisines individuelles : possibilité de cuisine et de conservation, retrouver le plaisir de cuisiner
- **Les cuisines partagées associatives ou tiers lieux alimentaires**
 - Un dispositif méconnu et non utilisé par les familles - éloignement des tiers lieux aux hôtels visités
- **Cuisiner chez des tiers**
 - Mobilisation du réseau communautaire
 - Mobilité forcée des familles entre différents lieux pour cuisiner – solliciter plusieurs personnes pour cuisiner régulièrement
 - Solution restreinte, contraignante et non pérenne pour les familles

Une insécurité alimentaire préoccupante

n = 38 familles

■ Indicateur de suffisance alimentaire

- 52 % confrontées à des situations d'insuffisance alimentaire, quelques fois voire régulièrement dans le mois

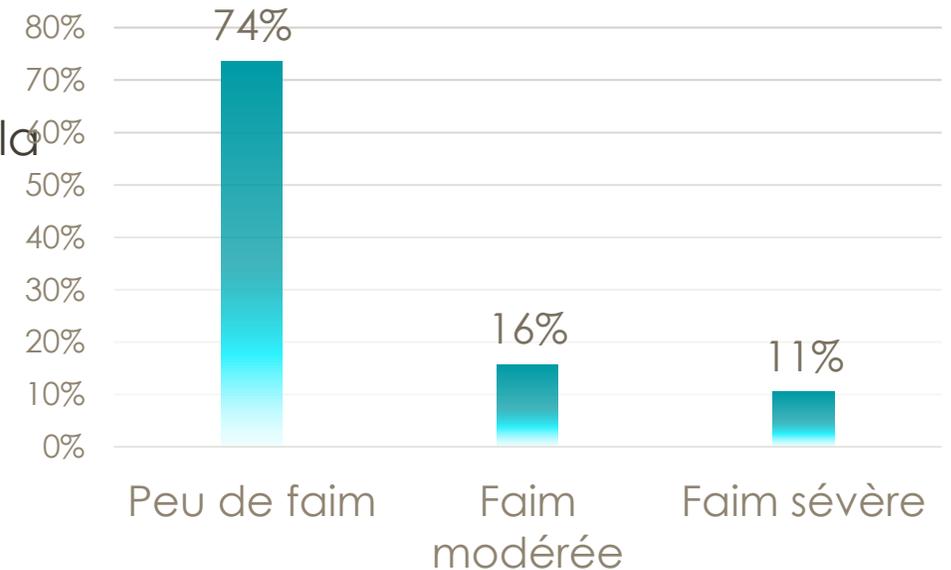
■ Nombre de repas pris la veille

- 30 % des adultes interrogés n'ont consommé qu'un repas la veille de l'enquête

■ Publics les plus à risque

- Familles avec des enfants de moins de 3 ans
- Familles monoparentales
- Personnes en situation administrative précaire
- Personnes ne pouvant pas cuisiner sur leur lieu de vie
- Personnes dépendant de l'aide alimentaire comme première source d'approvisionnement en nourriture

INDICE DOMESTIQUE DE LA FAIM



Une faible diversité alimentaire

n = 38 familles

■ Score de diversité alimentaire

- 53 % n'ont consommé que 3 groupes alimentaires ou moins la veille de l'enquête
- Alimentation à base de féculents, fruits et légumes pauvres en vitamines A et protéines animales hors œufs – faibles apports en micronutriments

■ Alimentation dégradée par différentes variables

- Incapacité des familles à cuisiner sur leur lieu de vie
- bouleversement des habitudes alimentaires par le parcours d'exil des familles
- Dépendance aux denrées distribuées à l'aide alimentaire
- Indisponibilité de nourriture en quantités suffisantes
- Pas de possibilité de prise de repas en famille

« On consomme le plus du riz, du poulet, des pâtes et des saucisses, parce que c'est le moins cher et c'est ce qu'on nous donne aux Restos du cœur. [...] Ce n'est pas mon souci de bien manger ou pas moi ça me dérange pas, ce qui me préoccupe c'est que les enfants aiment ce que je prépare. C'est tout »

Djoëlle, une femme seule avec 5 enfants

Pallier le manque de nourriture pour les enfants

n = 38 familles

- **Mise en place de stratégies d'adaptation alimentaire :**
 - Consommer des aliments moins aimés mais moins chers
 - Prioriser l'alimentation des enfants en réduisant celle des parents
- **Alimentation des enfants, une préoccupation constante pour les parents**
 - Consommation d'au moins 2 repas la veille de l'enquête
 - 67 % déjeunent le midi à la cantine
- **Un accès aux cantines scolaires différencié selon les territoires**
 - Réductions financières accordées par aides associatives et communales
 - Prégnance des politiques communales dans l'application des critères d'éligibilité aux aides financières
 - Problématiques d'accès à la cantine selon les territoires et la non-éligibilité à l'aide
 - Logiques d'endettement pour certaines familles

Un accompagnement social essentiel pour les familles

n = 38 familles

■ Suivi social variable selon les familles

- 66 % déclarent être accompagnées par un·e travailleur·se social·e
 - Alimentation n'est pas un sujet prioritaire – 28 % n'ont jamais évoqué l'alimentation lors de leurs rendez-vous
 - Accompagnement limité à l'orientation vers l'aide alimentaire et à la distribution de tickets services dans les situations d'urgence

■ Possibilités d'accompagnement limitées

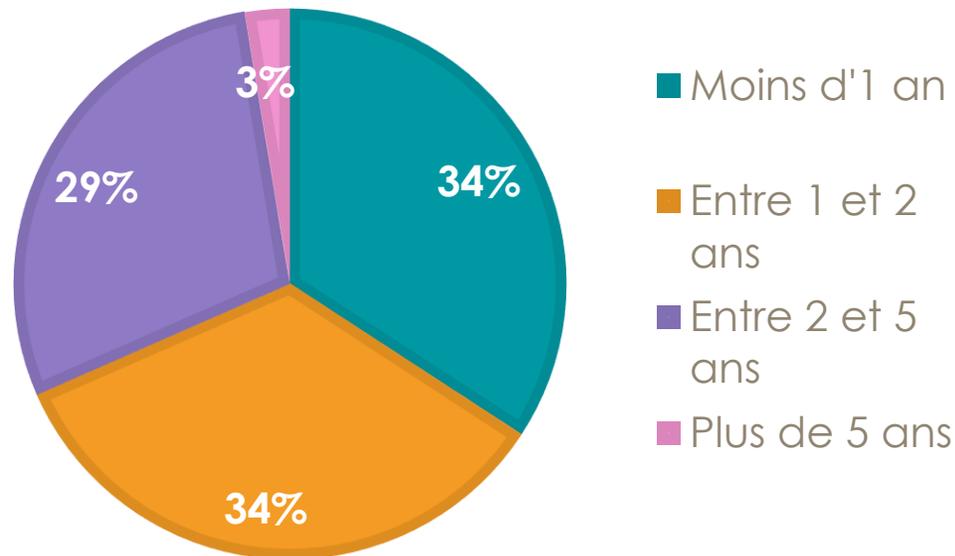
- Saturation des files actives
- Eloignement des travailleurs sociaux par rapport aux hôtels dans certains départements
- Démultiplication du nombre d'intermédiaires

Des conditions de vie précaires à l'hôtel

n = 38 familles

■ Un enracinement dans le dispositif hôtelier

DURÉE D'HÉBERGEMENT DANS L'HÔTEL



■ Environnement non adapté à la vie quotidienne familiale, facteur aggravant d'isolement

- Accès aux équipements limité
- Aménagement des chambres insuffisant – pas de lits bébé, nombre de lits inférieur au nombre de personnes dans la famille
- Problèmes d'insalubrité – humidité et présence de nuisibles dans les chambres
- Relations entre familles et hôteliers aléatoires
- Accessibilité limitée aux services
- Environnement peu adapté pour les enfants

Les conséquences sanitaires du mal logement

n = 38 familles

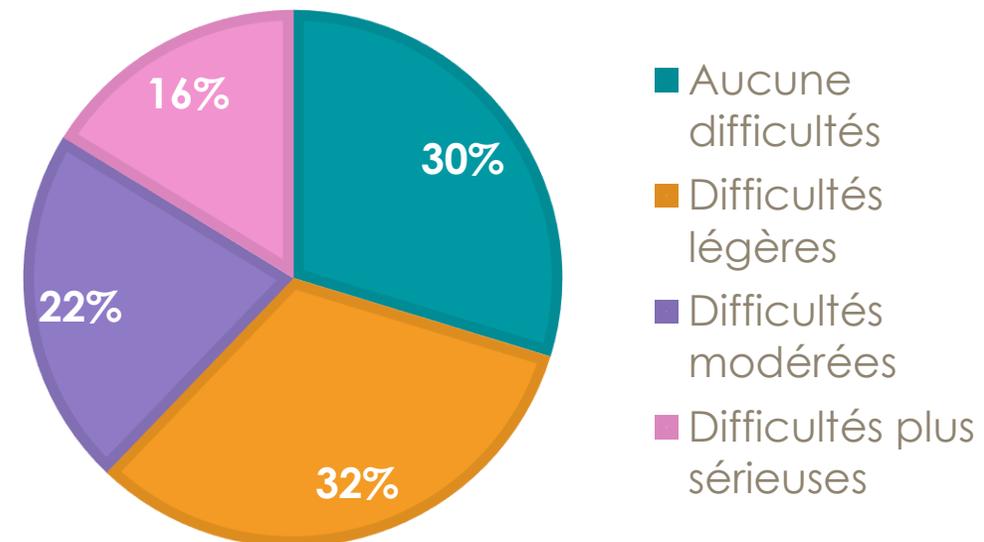
■ Des situations de santé préoccupantes

- 54 % présentant des difficultés liées à un handicap, modérées voire sérieuses
- Capacités cognitives, visuelles et de mobilité principalement limitées

■ Un accès aux soins variable selon l'âge des personnes

- 94 % des enfants de moins de 3 ans suivis par une PMI
- 52 % des enfants entre 3 et 6 ans suivis par une PMI
- Difficultés d'accès à un.e médecin traitant.e
 - Aggravé par la mobilité résidentielle des familles
 - Contraintes d'accès aux soins en Île-de-France

DEGRÉ DE GRAVITÉ DES DIFFICULTÉS LIÉES À UN HANDICAP RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES



Recommendations

20 recommandations, 5 prioritaires



travaillées avec les personnes concernées et en atelier consultatif le 14 décembre 2022

- ▶ **Mettre à l'agenda politique** la question de l'alimentation des familles hébergées à l'hôtel
- ▶ **Faciliter l'accès à la cantine scolaire pour les enfants des familles hébergées** à l'hôtel dans toutes les communes franciliennes
- ▶ **Renforcer la coordination locale** entre les acteurs associatifs de lutte contre la précarité alimentaire et ceux des dispositifs d'Accueil Hébergement et Insertion
- ▶ **Adapter les denrées alimentaires distribuées** par les associations aux capacités, besoins, pratiques et habitudes culinaires des familles
- ▶ **Equiper les hôtels conformément à la Charte qualité**

L'ENQUETE SUR LES COOPERATIONS LOCALES

TABLE RONDE

Sophie Lochet – Ansa

Violaine De Bourmont – DDETS 91

Romain Dhainaut – PAT 93

Olivier Gastou – CCAS de Montreuil

Questionnements de départ

- ▶ **Quelles coordinations de la lutte contre la précarité alimentaire au niveau départemental ?**
 - Enquête auprès des DDETS et instances départementales
- ▶ **Quelles coordinations de la lutte contre la précarité alimentaire au niveau local ?**
 - Enquête auprès de 6 territoires franciliens
- ▶ **Qu'est-ce qui favorise ou freine le développement de ces coordinations et coopérations ?**
 - Enquêtes et groupe de travail sur les recommandations

Une gouvernance complexe

ECHELON	INSTANCES		PILOTES
National	COCOLUPA		DGCS/DGAL
Régional	GT5		DRIHL + associations et collectivités
Départemental	Instances départementales de Coordination		UDDRIHL/DDETS
Communal ou intercommunal	Coordinations locales « Aide Alimentaire »	Projets alimentaires territoriaux	Collectivités

► Un sujet multisectoriel

- Santé
- Social
- Agriculture
- Environnement

► Un sujet multi-échelons

- Un sujet initialement délégué aux associations et **« réinvesti » par l'Etat et les collectivités** suite à la crise sanitaire

- **D'autres lieux** dédiés à l'alimentation : CNA, jury PNA, CRALIM, habilitation, réseaux d'acteurs, etc.

► Complexité spécifique à l'Île-de-France :

- 1 Département-Ville (Paris)
- 1 Métropole du Grand Paris
- Des EPT en plus des CA et CC
- Des UDDRIHL pour la Petite couronne

Des instances aux formats variés

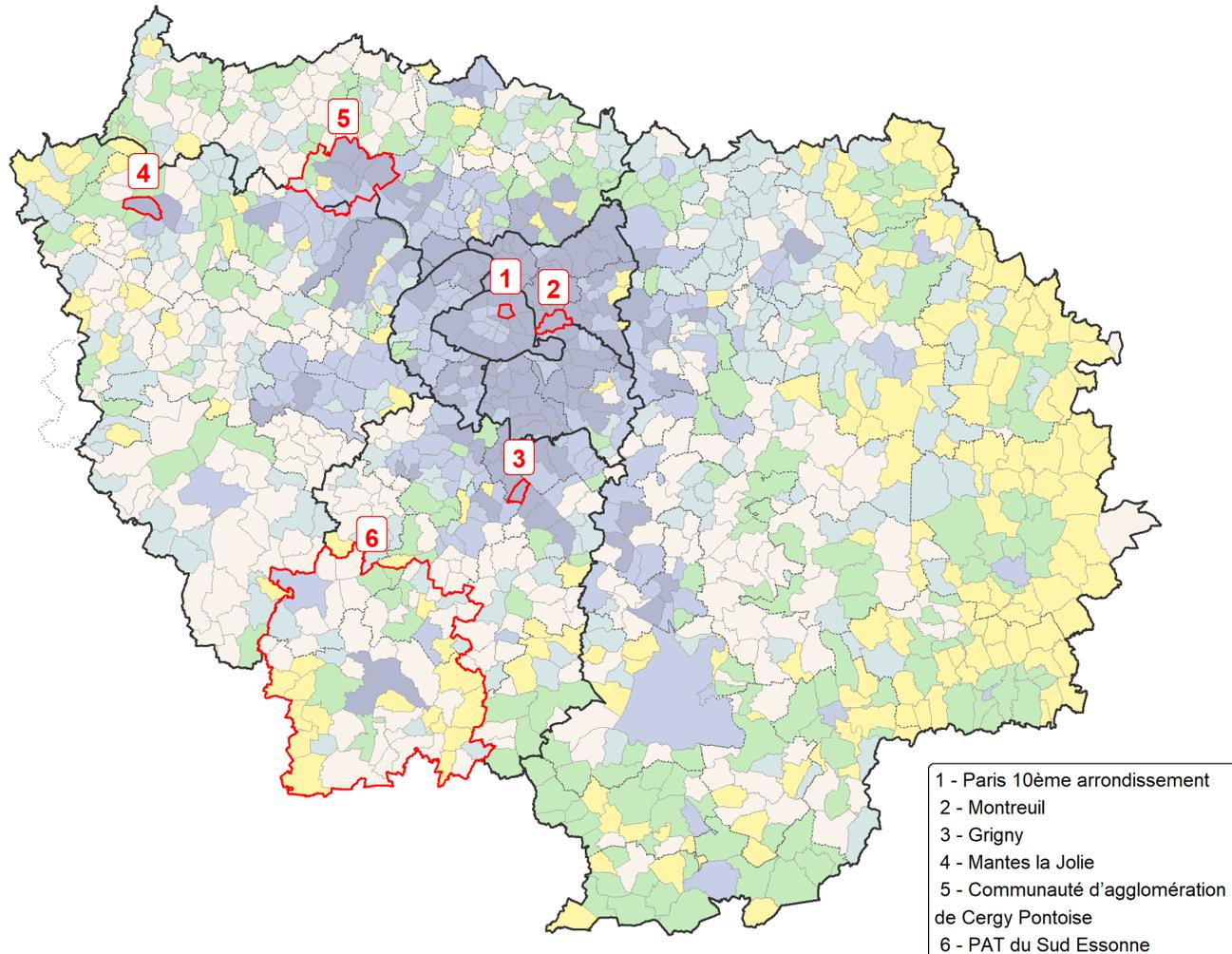
<p>Paris 75 Coordination Alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copilotage DASES/DRIHL75 - Animation/préparation : Lea Vandelhelsken (Flavia Goiran) - 100 membres, dont élus, DST, associations - Visios d'1h30 mensuelle - Groupes thématiques ponctuels 	<p>Seine St Denis 93 Comité de pilotage de l'instance de lutte contre la précarité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présidence : PDEC (I Pantebre) - Animation/préparation : Lou Zaid-Chavanne (cab) - 50 membres, dont Etat, CD, associations - Visios de 2h - 2 réunions en 2021, 1 en 2022, présentiel 	<p>Val-de-Marne 94 Comité départemental de coordination Aide alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présidence : PDEC (Mathias Ott) - Animation/préparation : UDDRHL94 (Kaïss Zahoum) - 15 membres : Etat + têtes de réseau associatives - 3 réunions en 2021, 1 en avril 2022, 2 en 2022 - Visios d'1h 	<p>Hauts-de-Seine 92</p> <p>Pas d'instance en 2021 - 2022</p>
<p>Val d'Oise 95 Instance de Coordination de l'aide alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation : DDETS95 (Steven Cochery) - 26 membres - 2 réunions en 2021, 0 en 2022 - Envoi newsletter mensuelle par SIAO95 sur aide alimentaire 	<p>Essonne 91 Réunion de coordination de l'aide alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation : DDETS 91 (A Choquet, V de Bourmont) - 18 membres - Conférences téléphoniques d'1h - 3 en 2021 - 2 en 2022 dont 1 présentiel 	<p>Seine et Marne 77 Comité de pilotage aide alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation : DDETS 77 (Romain Magnena) + CD (P Depond) - 10 membres - « Journée opérateurs » : 60 invités en septembre, DDETS + SIAO + CD 77 - 2021 : arrêt coordo - 2022 : 1 visio 1h30 en mai centrée diagnostic, 1 journée septembre portée CD 	<p>Yvelines 78 Comité de pilotage aide alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation : DDETS 78 (Angelique Khaled, N Aboufares) - 65 membres (inclut tous les CCAS) - 2 réunions en visio en 2021, 1 en 2022 + 1 format hybride

Enseignements à l'échelon départemental

- ▶ **Des instances « nouvelles »**, ayant émergé pendant la crise Covid et dont la composition et les objectifs ne sont pas encore clairement définis : **pas de consensus sur une instance stratégique ou opérationnelle**
- ▶ **Des fonctionnements très divers** : périmètre très variable (10 à 100 participants), fréquence de réunion mensuelle à annuelle, instances pilotées essentiellement par l'Etat sauf à Paris avec rôle fort DASES, implication plus ou moins forte du SIAO
- ▶ **Des instances utiles pour l'échange d'information et l'interconnaissance**, qui gagneraient à évoluer dans leur animation et les pratiques de travail commun pour aller plus loin, assez descendantes aujourd'hui
- ▶ **Des instances très axées sur le secteur caritatif, urgence et hébergement**, qui gagneraient à associer les acteurs de la santé (ARS), les collectivités (département, communes, CCAS, EPT) et les acteurs de l'alimentation durable (PAT, secteur agroalimentaire)
- ▶ Des membres préoccupés par **le public en grande exclusion (hôtel, rue)**, mais aussi les **personnes âgées**, les **jeunes** précaires et les **familles monoparentales**
- ▶ Un **niveau départemental « éloigné » du terrain** : une difficulté à identifier des communes et des territoires à prioriser ou avec une bonne coordination

Territoires retenus pour l'enquête locale

Typologie des communes sur le sujet de la précarité alimentaire



Légende

- Classe 1
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- Classe 5
- Classe 6

- 1. Paris Gare de l'Est** : quartier dense, gare /hub francilien
- 2. Montreuil (93)** : stratégie alimentaire, coordination opérationnelle, projet innovant
- 3. Grigny (91)** : besoins forts, ville moyenne, problème d'accès à l'offre classique, coordination CCAS
- 4. Sud Essonne**: PAT en cours, territoire à forts besoins QPV et dans les communes rurales, 3 EPCI
- 5. Mantes la Jolie** : coordination en cours de construction
- 6. Cergy Pontoise** : PAT en cours, projets éducation au goût / nutrition et coordination sur certaines villes



Enseignement à l'échelon local

▶ Il n'y a aucune obligation à agir pour les collectivités

- Pas de **compétence « obligatoire »**
- Pas de **budget dédié**, au-delà des budgets existants pour l'action sociale, l'insertion, la vie associative, les quartiers ou les actions éducatives

▶ L'émergence des coordinations locales tient généralement à une conjonction d'effets :

- Un **écosystème local « mûr »** : des structures associatives solides et/ou dynamiques, des habitudes de coopération, des projets fédérateurs
- Un **événement déclencheur** : souvent négatif (plaintes de riverains, fermetures de lieux de distribution), parfois positif (opportunités liées à des appels à projet, collectifs locaux..)
- Une **commande politique** permettant de dédier des moyens

▶ Certains leviers peuvent renforcer les coordinations dans la durée :

- **Connaissance du terrain** qui se renforce pour le/la coordinatrice : temps et visites présentesielles
- **Mix de participants** (institutions, associations, renouvellement)
- **Projet Alimentaire Territoriaux** avec un axe fort sur l'accessibilité
- **Appui aux coordinations** : formation, recherche-action, diagnostic, appartenance à des réseaux
- **Projets fédérateurs**, ponctuels ou non

16 Recommandations



travaillées lors d'un atelier consultatif le 27 octobre 2022

Au National

1. **Clarifier les rôles et compétences de chacun** en matière de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire
2. **Octroyer une compétence claire de coordination au niveau communal**
3. **Rendre disponible sur un seul site** les documents cadres liés à cette politique publique (PNA, PNNS, Stratégie pauvreté, réglementations sur l'habilitation, etc) ainsi que les différents **appels à projets**
4. **Insérer un objectif de lutte contre la précarité alimentaire dans les PAT, les CLS et les contrats de Ville** pour permettre de mieux financer les actions innovantes et concertées.

Au Régional

5. **Traiter les questions de précarité alimentaire de façon différenciée** au niveau du Grand Paris et de la Région Ile-de-France
6. **Créer des groupes de travail régionaux réunissant les acteurs de territoires ruraux**, notamment pour travailler les projets itinérants et d'aller vers (tiers lieux, camions), ou le lien mobilité/accès aux droits/accès à l'alimentation
7. **Créer des groupes thématiques** pour aller vers une stratégie régionale, sur l'alimentation infantile par exemple
8. **Informé sur les liens entre le GT5 et d'autres groupes régionaux** en lien avec la lutte contre la pauvreté (ex : accès aux droits, Petite enfance)

16 Recommandations

Au Départemental

- 9. Utiliser l'instance départementale** pour partager l'information sur les évolutions de politique publique, les financements existants, valoriser les projets et bonnes pratiques locales
- 10. Avoir un document par département précisant quel est le rôle de chaque niveau** (départemental : essaimage, échange infos et initiatives / instance technique ou instance stratégique/ local : opérationnel) et quelle personne de quelle structure est dans quelle instance.
- 11. Inviter, dans les coordinations départementales, les communes et intercommunalités** « moteur » sur la question de la précarité alimentaire, ainsi que les **porteurs de PAT**

Au Local

- 12. Doter les CCAS de moyens pour la coordination alimentaire** : personnel dédié + Formation du personnel + mise à disposition de statistiques, référencement (Soliguide)
- 13. Insérer la lutte contre la précarité alimentaire dans les PAT, dans les CLS, dans les contrats de ville** : diffuser les données du diagnostic à tous les techniciens chargés d'élaborer ces contrats
- 14. Favoriser le portage politique de ces sujets : sensibiliser les maires d'Ile-de-France à la précarité alimentaire**
- 15. Diffuser** les contenus élaborés dans le cadre du **projet Alim'Activ auprès des porteurs de PAT**
- 16. Utiliser les PAT pour recenser les structures** faisant des actions type vente directe, glanage, don de producteurs, unités de transformation, jardins partagés et les transmettre aux collectivités et au Soliguide si utile.

Comment mieux coordonner les efforts pour lutter contre la précarité alimentaire en Île-de-France ?

Intervenants de la table ronde:

- ▶ **Olivier Gastou**, Chargé d'innovation sociale au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montreuil (93)
- ▶ **Romain Dhainaut**, Chargé de mission Projet Alimentaire territorial (PAT) au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- ▶ **Violaine De Bourmont**, Chargée de mission Cohésion sociale à la Direction de l'emploi du travail et des solidarités (DDETS) de l'Essonne

CONCLUSION – GRAND TEMOIN

Damien Conaré, Secrétaire général de la Chaire Unesco
Alimentation du Monde à l'Institut Agro à Montpellier

Merci pour votre participation !

Contacts

Ansa – Sophie Lochet sophie.lochet@solidarites-actives.com

Crédoc – Marianne Bléhaut blehaut@credoc.fr

Action contre la faim – Emilie Martin ct_paris@fr-actioncontrelafaim.org

Pour retrouver l'ensemble des documents : <https://www.solidarites-actives.com/fr/nos-actualites/publication/diagnostic-de-la-precarite-alimentaire-en-ile-de-france>

